

**Rapport pour la commission  
permanente du conseil régional**  
JUILLET 2015

*Présenté par  
Jean-Paul Huchon  
Président du conseil régional  
d'Île-de-France*

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA  
POLITIQUE REGIONALE « SOUTIEN DIRECT POUR LES  
STRUCTURES DU SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT »  
(TROISIEME AFFECTATION JUILLET 2015)**



Chapitre 937 « Environnement »  
Code fonctionnel 71 « Actions transversales »  
Programme HP 71-008 (171008) « Soutien aux associations et organismes du domaine de  
l'environnement et du développement durable »,  
Action 17100803 « Soutien aux associations et organismes œuvrant pour l'environnement » du  
budget 2015

*Sommaire*

<b>EXPOSE DES MOTIFS .....</b>	<b>4</b>
<b>PROJET DE DELIBERATION .....</b>	<b>8</b>
<b>ANNEXE 1 A LA DELIBERATION .....</b>	<b>13</b>
<b>ANNEXE 2 A LA DELIBERATION .....</b>	<b>27</b>

## EXPOSE DES MOTIFS

Le présent rapport a pour objet d'attribuer 37 subventions au titre du dispositif de soutien aux structures de l'environnement approuvé par la délibération CR 108-13 du 21 novembre 2013 et modifié par la CR 10-15 du 13 février 2015 et de proposer l'affectation d'un montant de 728 500 € d'autorisations d'engagement prélevées sur le chapitre 937 « Environnement », code fonctionnel 71 « Actions transversales » du budget 2015.

Parmi les 37 subventions, 31 relèvent du module actions exceptionnelles au titre de la COP 21 et 6 de l'aide aux têtes de réseaux.

### Les projets relatifs à l'aide Actions exceptionnelles COP21

La 21<sup>ème</sup> conférence des parties dite COP 21, de la convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015. C'est un évènement exceptionnel par son ampleur et son importance pour le climat. Le monde associatif s'est mobilisé en conséquence.

Le Jury « actions exceptionnelles » s'est réuni le 9 juin 2015 afin de formuler un avis sur les projets ci-dessous. Ces projets ont été examinés et ont fait l'objet d'une transmission favorable pour la présentation en Commission Permanente.

Ces actions se répartissent comme suit :

- 12 projets (soit 39 %) relèvent de la sensibilisation, l'information et la formation de publics spécifiques (jeunes, relais d'opinions, étudiants...)
- 8 projets (soit 26 %) relèvent de la mobilisation citoyenne (mobilisation du grand public, engagement des franciliens)
- 6 projets (soit 19 %) relèvent de la mobilisation territoriale (action localisée sur un territoire francilien)
- 5 projets (soit 16 %) relèvent d'une thématique (biodiversité, eau, déchets...)

Sur ces 31 actions, 2 relèvent de l'enveloppe de 600 000 € prévue par le dispositif pour les projets hors plafond de plus de 50 000 €.

Association	Type de projet	Nom du projet	Subvention 2015
5HOP	Sensibilisation, information, formation de publics particuliers	Intervention des lauréats du Prix Tournesol (de l'écologie sociale et politique) puissent intervenir dans deux grandes manifestations franciliennes en lien avec la COP.	7 500 €
ADVOCNAR	Thématique : aérien	Sensibiliser les franciliens à l'impact du trafic aérien sur le climat en Ile-de-France.	7 500 €
AFES	Thématique : sols	Mettre en place un ensemble d'activités scientifiques sur les liens entre le climat et la vie des sols.	10 000 €
AFSI	Mobilisation territoriale	Carnaval Climat est un projet formé d'activités artistiques et ludiques menées par les citoyens d'Ivry.	10 000 €
AHOUI NANSI TROBIEN	Mobilisation citoyenne	Sensibiliser les franciliens par des conférences « gesticulées » sur le climat dans les transports en commun.	12 500 €

ALL STAR RUGBY	Mobilisation citoyenne	Organisation d'un évènement sportif de mobilisation pour le climat autour du rugby.	75 000 €
ARZAPAR	Sensibilisation, information, formation de publics particuliers	Clowns citoyens visant à sensibiliser le public sur les enjeux du climat notamment les 15-25 ans.	8 000 €
ATTENTION CHANTIER	Thématique : sociale	Interviews de migrants sur le climat puis diffusion des contenus audios et vidéos.	9 000 €
COMITE DE SOLIDARITE AUX INDIENS D'AMERIQUE	Thématique : peuples premiers	Faire entendre la voix des peuples indiens d'Amérique sur la question du changement climatique.	7 500 €
CYCLO TRANS EUROPE	Sensibilisation, information, formation de publics particuliers	Il s'agit d'une randonnée cycliste depuis Copenhague jusqu'à Paris pour des jeunes en insertion.	7 500 €
ENERGIE PARTAGEE	Thématique : énergie	Deux campagnes de sensibilisation l'une « Ma propre énergie », l'autre « Epargnons pour le climat ».	10 000 €
FADEAR	Mobilisation citoyenne	Animer plusieurs évènements sur la thématique de l'agriculture paysanne.	21 500 €
GARE AU THEATRE	Sensibilisation, information, formation de publics particuliers	Elaborer un contenu scientifique scénarise sur le changement climatique. Le parcours pédagogique et la pièce seront joués à l'Exploradôme (94) et d'autres lieux franciliens.	7 500 €
GRAINE IDF	Mobilisation territoriale	Inventorier et valoriser les actions d'éducation à l'environnement menées dans le cadre de la COP21 en Ile-de-France.	7 500 €
LE LABO DE L'ESS	Sensibilisation, information, formation de publics particuliers	Sensibiliser les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire aux enjeux du changement climatique.	20 000 €
LES AMIS DE LA TELE LIBRE	Sensibilisation, information, formation de publics particuliers	Produire et diffuser une émission de télévision sur la mise en place de gestes éco-responsables et respectueux du climat.	5 000 €
MINIMA	Sensibilisation, information, formation de publics particuliers	Réaliser un journal en ligne qui prône le minimalisme comme ligne de conduite de lutte contre le changement climatique.	8 000 €
NATURE RIGHTS	Mobilisation territoriale	Le projet propose 4 actions en faveur de la fin de l'impunité des écocides.	7 000 €
NAVIRE EN SCENE	Mobilisation citoyenne	Il s'agit d'un spectacle interactif et multimédia sur le thème de la mer et du changement climatique.	12 500 €
PETITS DEBROUILLARDS	Mobilisation territoriale	Mise en place de 10 tables de citoyens sur le climat afin de sensibiliser le grand public dans 10 quartiers d'Ile-de-France.	25 000 €
PIK PIK	Mobilisation citoyenne	Le projet vise à mobiliser les franciliens en s'engageant, à	20 000 €

		l'occasion de la COP, à devenir formateurs en matière d'éco-gestes en faveur du climat.	
PLANET ROLLER	Mobilisation citoyenne	Cortège pédagogique festif constitué de 60 patineurs proposant des activités pédagogiques sur le climat.	10 000 €
RELOCALISONS	Sensibilisation, information, formation de publics particuliers	Créer et éditer un journal sur le thème du changement climatique ainsi qu'une exposition dans les lycées de Champigny sur Marne.	3 000 €
RESEAU DES AMAP ILE DE France	Sensibilisation, information, formation de publics particuliers	Il s'agit de former les membres des AMAP à la résilience climatique des territoires.	15 000 €
SCOUTS ET GUIDES DE France	Sensibilisation, information, formation de publics particuliers	L'association organisera la 11 <sup>ème</sup> conférence des jeunes (COY11) qui permet aux jeunes de faire valoir leur point de vue sur les questions climatiques.	125 000 €
SEMAINES SOCIALES DE France	Mobilisation citoyenne	Le Sommet des consciences vise à réunir au CESE des responsables religieux et des personnalités morales venant de tous les pays. Le projet est porté d'un point de vue moral par Nicolas Hulot.	22 500 €
SOLICITES	Mobilisation du grand public francilien	Soutien au développement du jeu Terrabilis, support pédagogique et ludique pour le développement durable. Il s'agit ici de soutenir le développement numérique du jeu.	12 000 €
SOLIDARITES FORMATION MOBILISATION ACCUEIL ET DEVELOPPEMENT	Sensibilisation, information, formation de publics particuliers	Sensibiliser et informer des personnes à niveau scolaire faible ou illettrées sur les enjeux du changement climatique.	5 000 €
TECHNOPARADE	Mobilisation citoyenne	Construire et développer un char écologique dans le cadre de la Technoparade afin de souligner l'importance des enjeux climatiques.	15 000 €
UNE RADIO ETUDIANTE A PARIS	Sensibilisation, information, formation de publics particuliers	Couverture médiatique spécifique pour la COP21 : chroniques, reportages et émissions quotidiennes.	5 000 €
VIVACITES	Mobilisation territoriale	Réaliser des explorations territoriales sur 5 territoires franciliens.	12 500 €
		TOTAL	523 500 €

Les projets relatifs à l'aide aux têtes de réseaux :

Organisme	Projets	Subvention 2015
ALTERNATIBA	Créer et animer d'un réseau associatif destiné au Village des alternatives à Paris qui regroupera les initiatives associatives régionales en matière de changement climatique.	50 000 €

APPA	Création et animation d'un réseau de professionnels sur la qualité de l'air vis-à-vis de public vulnérables (nourrissons et enfants).	15 000 €
IDFE	Animation du réseau associatif environnemental d'Île-de-France.	40 000 €
NATURE ENVIRONNEMENT 77	Animation et développement du réseau de 60 associations de protection de l'environnement et du patrimoine.	25 000 €
REFEDD	Développer et structurer le réseau d'associations étudiantes franciliennes engagées sur le développement durable.	25 000 €
VIVACITES	Coordination, animation et développement du réseau francilien Vivacités Île-de-France, réseau d'éducation pour une ville durable.	50 000 €
	TOTAL	205 000 €

Ces opérations vous sont présentées dans les fiches projets annexées à la délibération.

Il vous est donc proposé d'affecter un montant d'autorisation d'engagement de 728 500 € disponible sur le chapitre budgétaire 937 « Environnement », Code fonctionnel 71 « Actions transversales », Programme HP 71-008 (171008) « Soutien aux associations et organismes du domaine de l'environnement et du développement durable », Action 17100803 « Soutien aux associations et organismes œuvrant pour l'environnement » du budget 2015.

Les associations aidées seront sollicitées par la Région pour participer activement à la relance de la politique du service civique en Île-de-France.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Le président du conseil régional  
d'Île-de-France**



**JEAN-PAUL HUCHON**

**PROJET DE DELIBERATION****DU****ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE REGIONALE « SOUTIEN DIRECT POUR LES STRUCTURES DU SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT » (TROISIEME AFFECTATION JUILLET 2015)****LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE**

- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** la délibération du Conseil régional n° CR 10-10 du 16 avril 2010 relative aux délégations d'attributions du Conseil régional à sa Commission Permanente ;
- VU** la délibération du Conseil Régional n°CR33-10 du 17 juin 2010 relative au Règlement Budgétaire et Financier de la Région Île-de-France ;
- VU** la délibération n° CR 108-13 du 21 novembre 2013 relative au dispositif cadre de soutien des structures dans le secteur de l'Environnement ;
- VU** la délibération n° CR 46-14 du 19 juin 2014, relative à la modernisation de l'action publique régionale : expérimentation de l'allègement des procédures de versement des subventions
- VU** la délibération n° CR 10-15 du 12 février 2015 portant modification de la délibération n° CR 108-13 du 21 novembre 2013, module Actions exceptionnelles
- VU** la délibération CP 14-243 du 10 avril 2014 Nomination du jury dans le cadre de la politique régionale « soutien direct de la vie associative pour les associations du secteur de l'environnement approbation des conventions types »
- VU** la délibération CP 14-795 du 20 novembre 2014, attribution de subventions dans le cadre de la politique régionale soutien direct de la vie associative pour les associations du secteur de l'environnement
- VU** le budget de la région Île-de-France pour l'année 2015 ;
- VU** le rapport CP 15-521 présenté par Monsieur le Président du Conseil régional d'Île-de-France.
- VU** l'avis de la commission de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Energie
- VU** l'avis de la commission des Finances, de la Contractualisation et de l'Administration générale

APRES EN AVOIR DELIBERE

**Article 1**

Décide de participer au titre du dispositif « Soutien direct de la vie associative pour les associations du secteur de l'environnement » au financement des projets détaillés en annexe 2 (fiches projets) à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum de 728 500 €.

Subordonne le versement des subventions d'un montant supérieur à 23°000 € à la signature de conventions conformes à la convention type approuvée par délibération n° CP 14-243 du 10 avril 2014, modifiée par la délibération n° CP 14-795 du 20 novembre 2014 et par la délibération n° CR 46-14 du 19 juin 2014 pour les subventions inférieures à 50°000 €, et autorise le président du conseil régional à les signer.



Affecte une autorisation d'engagement de 728 500 € disponible sur le chapitre 937 « Environnement », code fonctionnel 71 « Actions transversales » programme HP 71-008 (171008) « Soutien aux associations et organismes du domaine de l'environnement et du développement durable » action 17100803 « soutien aux associations et organismes œuvrant pour l'environnement » conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Association	Type de projet	Nom du projet	Subvention 2015
5HOP	Sensibilisation, information, formation de publics particuliers	Intervention des lauréats du Prix Tournesol (de l'écologie sociale et politique) puissent intervenir dans deux grandes manifestations franciliennes en lien avec la COP.	7 500 €
ADVOCNAR	Thématique : aérien	Sensibiliser les franciliens à l'impact du trafic aérien sur le climat en Ile-de-France.	7 500 €
AFES	Thématique : sols	Mettre en place un ensemble d'activités scientifiques sur les liens entre le climat et la vie des sols.	10 000 €
AFSI	Mobilisation territoriale	Carnaval Climat est un projet formé d'activités artistiques et ludiques menées par les citoyens d'Ivry.	10 000 €
AHOUI NANSI TROBIEN	Mobilisation citoyenne	Sensibiliser les franciliens par des conférences « gesticulées » sur le climat dans les transports en commun.	12 500 €
ALL STAR RUGBY	Mobilisation citoyenne	Organisation d'un événement sportif de mobilisation pour le climat autour du rugby.	75 000 €
ARZAPAR	Sensibilisation, information, formation de publics particuliers	Clowns citoyens visant à sensibiliser le public sur les enjeux du climat notamment les 15-25 ans.	8 000 €
ATTENTION CHANTIER	Thématique : sociale	Interviews de migrants sur le climat puis diffusion des contenus audios et vidéos.	9 000 €
COMITE DE SOLIDARITE AUX INDIENS D'AMERIQUE	Thématique : peuples premiers	Faire entendre la voix des peuples indiens d'Amérique sur la question du changement climatique.	7 500 €
CYCLO TRANS EUROPE	Sensibilisation, information, formation de publics particuliers	Il s'agit d'une randonnée cycliste depuis Copenhague jusqu'à Paris pour des jeunes en insertion.	7 500 €
ENERGIE PARTAGEE	Thématique : énergie	Deux campagnes de sensibilisation l'une « Ma propre énergie », l'autre « Epargnons pour le climat ».	10 000 €
FADEAR	Mobilisation citoyenne	Animer plusieurs événements sur la thématique de l'agriculture paysanne.	21 500 €
GARE AU THEATRE	Sensibilisation, information, formation de publics particuliers	Elaborer un contenu scientifique scénarise sur le changement climatique. Le parcours pédagogique et la pièce seront joués à	7 500 €

		l'Exploradôme (94) et d'autres lieux franciliens.	
GRAINE IDF	Mobilisation territoriale	Inventorier et valoriser les actions d'éducation à l'environnement menées dans le cadre de la COP21 en Ile-de-France.	7 500 €
LE LABO DE L'ESS	Sensibilisation, information, formation de publics particuliers	Sensibiliser les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire aux enjeux du changement climatique.	20 000 €
LES AMIS DE LA TELE LIBRE	Sensibilisation, information, formation de publics particuliers	Produire et diffuser une émission de télévision sur la mise en place de gestes éco-responsables et respectueux du climat.	5 000 €
MINIMA	Sensibilisation, information, formation de publics particuliers	Réaliser un journal en ligne qui prône le minimalisme comme ligne de conduite de lutte contre le changement climatique.	8 000 €
NATURE RIGHTS	Mobilisation territoriale	Le projet propose 4 actions en faveur de la fin de l'impunité des écocides.	7 000 €
NAVIRE EN SCENE	Mobilisation citoyenne	Il s'agit d'un spectacle interactif et multimédia sur le thème de la mer et du changement climatique.	12 500 €
PETITS DEBROUILLARDS	Mobilisation territoriale	Mise en place de 10 tables de citoyens sur le climat afin de sensibiliser le grand public dans 10 quartiers d'Ile-de-France.	25 000 €
PIK PIK	Mobilisation citoyenne	Le projet vise à mobiliser les franciliens en s'engageant, à l'occasion de la COP, à devenir formateurs en matière d'éco-gestes en faveur du climat.	20 000 €
PLANET ROLLER	Mobilisation citoyenne	Cortège pédagogique festif constitué de 60 patineurs proposant des activités pédagogiques sur le climat.	10 000 €
RELOCALISONS	Sensibilisation, information, formation de publics particuliers	Créer et éditer un journal sur le thème du changement climatique ainsi qu'une exposition dans les lycées de Champigny sur Marne.	3 000 €
RESEAU DES AMAP ILE DE France	Sensibilisation, information, formation de publics particuliers	Il s'agit de former les membres des AMAP à la résilience climatique des territoires.	15 000 €
SCOUTS ET GUIDES DE France	Sensibilisation, information, formation de publics particuliers	L'association organisera la 11 <sup>ème</sup> conférence des jeunes (COY11) qui permet aux jeunes de faire valoir leur point de vue sur les questions climatiques.	125 000 €
SEMAINES SOCIALES DE France	Mobilisation citoyenne	Le Sommet des consciences vise à réunir au CESE des responsables religieux et des personnalités morales venant de tous les pays. Le projet est porté d'un point de vue moral par Nicolas Hulot.	22 500 €
SOLICITES	Mobilisation du grand public	Soutien au développement du jeu Terrabilis, support pédagogique et	12 000 €

	francilien	ludique pour le développement durable. Il s'agit ici de soutenir le développement numérique du jeu.	
SOLIDARITES FORMATION MOBILISATION ACCUEIL ET DEVELOPPEMENT	Sensibilisation, information, formation de publics particuliers	Sensibiliser et informer des personnes à niveau scolaire faible ou illettrées sur les enjeux du changement climatique.	5 000 €
TECHNOPARADE	Mobilisation citoyenne	Construire et développer un char écologique dans le cadre de la Technoparade afin de souligner l'importance des enjeux climatiques.	15 000 €
UNE RADIO ETUDIANTE A PARIS	Sensibilisation, information, formation de publics particuliers	Couverture médiatique spécifique pour la COP21 : chroniques, reportages et émissions quotidiennes.	5 000 €
VIVACITES	Mobilisation territoriale	Réaliser des explorations territoriales sur 5 territoires franciliens.	12 500 €
		TOTAL	523 500 €

Les projets relatifs à l'aide aux têtes de réseaux :

Organisme	Projets	Subvention 2015
ALTERNATIBA	Créer et animer d'un réseau associatif destiné au Village des alternatives à Paris qui regroupera les initiatives associatives régionales en matière de changement climatique.	50 000 €
APPA	Création et animation d'un réseau de professionnels sur la qualité de l'air vis-à-vis de public vulnérables (nourrissons et enfants).	15 000 €
IDFE	Animation du réseau associatif environnemental d'Île-de-France.	40 000 €
NATURE ENVIRONNEMENT 77	Animation et développement du réseau de 60 associations de protection de l'environnement et du patrimoine.	25 000 €
REFEDD	Développer et structurer le réseau d'associations étudiantes franciliennes engagées sur le développement durable.	25 000 €
VIVACITES	Coordination, animation et développement du réseau francilien Vivacités Île-de-France, réseau d'éducation pour une ville durable.	50 000 €
	TOTAL	205 000 €

## Article 2

Autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution des subventions pour 23 projets à compter de la date prévisionnelle de démarrage indiquée dans le tableau ci-après par dérogation à l'article 29 de la délibération N°CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier :

Dossier code	Nom du dossier	Bénéficiaire	Date prévisionnelle de démarrage
15014170	ASS CYCLO TRANS EUROPE RANDO CYCLISTE COPENHAGUE-PARIS	CYCLO TRANS EUROPE	01/09/2014
15011519	ASS SOLICITES TERRABILIS	SOLICITES	01/06/2015
15004574	ASS SCOUTS DE FRANCE	SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	01/12/2014
15011703	ASS AFSI	AFSI	01/01/2015
15012393	ASS IDFE	IDFE	01/01/2015
15008172	ASS MINIMA JOURNAL MINIMAL	MINIMA	01/01/2015
15012348	ASS NE77	NE77	01/01/2015
15011734	ASS REFEDD	REFEDD	01/01/2015
15011522	ASS TECHNOPARADE	TECHNO PARADE	01/01/2015
15009296	ASS APPA TETE DE RESEAU	APPA	01/03/2015
15014045	ASS COMITE DE SOLIDARITE AUX INDIENS D'AMERIQUE	COMITE DE SOLIDARITE AUX INDIENS D'AMERIQUE	01/03/2015
15014059	ASS LE LABO DE L'ESS	LE LABO DE L'ESS	01/03/2015
15014058	ASS SOLIDARITES FORMATION MOBILISATION ACCUEIL ET DEVELOPPEMENT	SOLIDARITES FORMATION MOBILISATION ACCUEIL ET DEVELOPPEMENT	01/03/2015
15014064	ASS FADEAR	FADEAR	01/04/2015
15014006	ASS GARE AU THEATRE	GARE AU THEATRE	01/04/2015
15011518	ASS GRAINE IDF	GRAINE IDF	01/04/2015
15011499	ASS PLANET ROLLER	PLANET ROLLER	01/04/2015
15009295	ASS VIVACITES PROGRAMME DE SENSILISATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	VIVACITES ÎLE-DE-FRANCE	01/04/2015
15013999	ASS ENERGIE PARTAGEE	ENERGIE PARTAGEE	01/05/2015
15014062	ASS NAVIRE EN SCENE	NAVIRE EN SCENE	01/05/2015
15004822	ASS PIKPIK	PIKPIK ENVIRONNEMENT	01/05/2015
15014074	ASS RELOCALISONS CREATION D'UN JOURNAL	RELOCALISONS	01/06/2015
15013118	ASS 5'HOP	5'HOP	04/07/2015

**Le président du conseil régional  
d'Île-de-France**

**JEAN-PAUL HUCHON**

## **ANNEXE 1 A LA DELIBERATION**

Tableau récapitulatif

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	09/07/2015	<b>N° de rapport :</b>	CP15-521	<b>Budget :</b>	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	937 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	71 - Actions transversales
<b>Programme :</b>	171008 - Soutien aux associations et organismes du domaine de l'environnement et du développement durable
<b>Action :</b>	17100803 - Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>Dispositif :</b>	00000446 - Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	15004574 - ASS SCOUTS DE FRANCE ACTIONS EXCEPTIONNELLES COP21 ORGANISER LA COY 11 EN AMONT DE LA COP21		
<b>Bénéficiaire :</b>	R30248 - SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	125 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
2 102 000,00 €	TTC 5,95 %	125 000,00 €

<b>Dossier :</b>	15004822 - ASS PIKPIK ACTIONS EXCEPTIONNELLES COP21 WELCOME CHEZ MOI		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0003767 - PIK PIK ENVIRONNEMENT		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	20 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
237 000,00 €	TTC 8,44 %	20 000,00 €

<b>Dossier :</b>	15008172 - MINIMA ACTIONS EXCEPTIONNELLES COP21 CREATION ET LANCEMENT DU JOURNAL MINIMAL		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0031804 - ASSOCIATION MINIMA		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	8 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
50 792,00 €	TTC 15,75 %	8 000,00 €

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	09/07/2015	<b>N° de rapport :</b>	CP15-521	<b>Budget :</b>	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	937 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	71 - Actions transversales
<b>Programme :</b>	171008 - Soutien aux associations et organismes du domaine de l'environnement et du développement durable
<b>Action :</b>	17100803 - Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>Dispositif :</b>	00000446 - Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	15009295 - ASS VIVACITES ACTIONS EXCEPTIONNELLES COP21 PROGRAMME DE SENSIBILISATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DE MOBILISATION		
<b>Bénéficiaire :</b>	R32947 - VIVACITES ILE-DE-FRANCE		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	12 500,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
27 500,00 €	TTC 45,45 %	<b>12 500,00 €</b>	

<b>Dossier :</b>	15009296 - ASS APPA TETE DE RESEAU		
<b>Bénéficiaire :</b>	R11805 - APPA - ASSOCIATION POUR LA PREVENTION DE LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	15 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
50 000,00 €	TTC 30 %	<b>15 000,00 €</b>	

<b>Dossier :</b>	15009297 - ASS ALTERNATIBA TETE DE RESEAU		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0031242 - ALTERNATIBA		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	50 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
101 100,00 €	TTC 49,46 %	<b>50 000,00 €</b>	

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	09/07/2015	<b>N° de rapport :</b>	CP15-521	<b>Budget :</b>	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	937 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	71 - Actions transversales
<b>Programme :</b>	171008 - Soutien aux associations et organismes du domaine de l'environnement et du développement durable
<b>Action :</b>	17100803 - Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>Dispositif :</b>	00000446 - Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	15009311 - ASS LES AMIS DE LA TELE LIBRE ACTIONS EXCEPTIONNELLES COP21 TRANSITONS		
<b>Bénéficiaire :</b>	EX003275 - LES AMIS DE LA TELE LIBRE		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	5 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
39 000,00 € HT	12,82 %	<b>5 000,00 €</b>	

<b>Dossier :</b>	15010204 - ASS AMAP IDF ACTION EXCEPTIONNELLE COP21 MOBILISATION CITOYENNE DES AMAP POUR UNE RESILIENCE CLIMATIQUE DES TERRITOIRES		
<b>Bénéficiaire :</b>	R37839 - AMAP-IDF RESEAU DES ASSOCIATIONS POUR LE MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE PAYSANNE EN ILE DE FRANCE		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	15 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
54 140,00 € TTC	27,71 %	<b>15 000,00 €</b>	

<b>Dossier :</b>	15010396 - ASS ADVOCNAR ACTIONS EXCEPTIONNELLES COP21		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0026643 - ADVOCNAR		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	7 500,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
19 500,00 € HT	38,46 %	<b>7 500,00 €</b>	



## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	09/07/2015	<b>N° de rapport :</b>	CP15-521	<b>Budget :</b>	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	937 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	71 - Actions transversales
<b>Programme :</b>	171008 - Soutien aux associations et organismes du domaine de l'environnement et du développement durable
<b>Action :</b>	17100803 - Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>Dispositif :</b>	00000446 - Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	15010560 - ASS AHOUI NANSI TROBIEN ACTION EXCEPTIONNELLE COP21		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0025991 - AHOUI NANSI TROBIEN		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	12 500,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
51 708,00 €	HT 24,17 %	12 500,00 €	

<b>Dossier :</b>	15011499 - ASS PLANET ROLLER ACTION EXCEPTIONNELLE COP21		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0032110 - PLANET ROLLER		
<b>Localisation :</b>	PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	10 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
47 900,00 €	HT 20,88 %	10 000,00 €	

<b>Dossier :</b>	15011508 - ASS LES PETITS DEBROUILLARDS IDF ACTION EXCEPTIONNELLE COP 21		
<b>Bénéficiaire :</b>	R13436 - PETITS DEBROUILLARDS ILE DE FRANCE		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	25 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
79 240,00 €	HT 31,55 %	25 000,00 €	

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	09/07/2015	<b>N° de rapport :</b>	CP15-521	<b>Budget :</b>	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	937 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	71 - Actions transversales
<b>Programme :</b>	171008 - Soutien aux associations et organismes du domaine de l'environnement et du développement durable
<b>Action :</b>	17100803 - Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>Dispositif :</b>	00000446 - Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	15011518 - ASS GRAINE IDF ACTION EXCEPTIONNELLE COP 21		
<b>Bénéficiaire :</b>	R10051 - GRAINE ILE DE FRANCE		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	7 500,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
76 000,00 €	TTC 9,87 %	7 500,00 €	

<b>Dossier :</b>	15011519 - ASS SOLICITES ACTIONS EXCEPTIONNELLES COP 21 TERRABILIS		
<b>Bénéficiaire :</b>	EX003284 - SOLICITES MAISON POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE		
<b>Localisation :</b>	EVRY		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	12 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
111 000,00 €	TTC 10,81 %	12 000,00 €	

<b>Dossier :</b>	15011522 - ASS TECHNO PARADE ACTION EXCEPTIONNELLE COP 21		
<b>Bénéficiaire :</b>	R22085 - TECHNO POL - TECHNO PARADE		
<b>Localisation :</b>	DEPARTEMENT DE PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	15 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
57 150,00 €	TTC 26,25 %	15 000,00 €	

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	09/07/2015	<b>N° de rapport :</b>	CP15-521	<b>Budget :</b>	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	937 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	71 - Actions transversales
<b>Programme :</b>	171008 - Soutien aux associations et organismes du domaine de l'environnement et du développement durable
<b>Action :</b>	17100803 - Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>Dispositif :</b>	00000446 - Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	15011526 - ASS VIVACITES TETE DE RESEAU		
<b>Bénéficiaire :</b>	R32947 - VIVACITES ILE-DE-FRANCE		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	50 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
107 052,00 €	TTC 46,71 %	50 000,00 €	

<b>Dossier :</b>	15011703 - ASS AFSI ACTION EXCEPTIONNELLE COP 21		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0032156 - ASSOCIATION POUR LE FORUM SOCIAL A IVRY		
<b>Localisation :</b>	IVRY-SUR-SEINE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	10 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
27 000,00 €	TTC 37,04 %	10 000,00 €	

<b>Dossier :</b>	15011734 - ASS REFEDD TETE DE RESEAU		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0019748 - ASSOCIATION REFEDD		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	25 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
109 700,00 €	HT 22,79 %	25 000,00 €	

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	09/07/2015	<b>N° de rapport :</b>	CP15-521	<b>Budget :</b>	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	937 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	71 - Actions transversales
<b>Programme :</b>	171008 - Soutien aux associations et organismes du domaine de l'environnement et du développement durable
<b>Action :</b>	17100803 - Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>Dispositif :</b>	00000446 - Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	15012343 - ASS UNE RADIO ETUDIANTE A PARIS ACTION EXCEPTIONNELLE COP 21		
<b>Bénéficiaire :</b>	R4939 - UNE RADIO ETUDIANTE A PARIS		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	5 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
17 000,00 €	TTC 29,41 %	5 000,00 €	

<b>Dossier :</b>	15012348 - NE77 TETE DE RESEAU		
<b>Bénéficiaire :</b>	R10678 - ASSOCIATION NATURE ENVIRONNEMENT 77		
<b>Localisation :</b>	SEINE ET MARNE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	25 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
77 785,00 €	TTC 32,14 %	25 000,00 €	

<b>Dossier :</b>	15012393 - ASS IDFE TETE DE RESEAU		
<b>Bénéficiaire :</b>	R20847 - ILE DE FRANCE ENVIRONNEMENT - FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	40 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
92 200,00 €	TTC 43,38 %	40 000,00 €	

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	09/07/2015	<b>N° de rapport :</b>	CP15-521	<b>Budget :</b>	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	937 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	71 - Actions transversales
<b>Programme :</b>	171008 - Soutien aux associations et organismes du domaine de l'environnement et du développement durable
<b>Action :</b>	17100803 - Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>Dispositif :</b>	00000446 - Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	15012399 - ASS AFES ACTION EXCEPTIONNELLE COP 21		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0032173 - ASSOCIATION FRANCAISE POUR L'ETUDE DU SOL		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	10 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
57 710,00 €	TTC 17,33 %	<b>10 000,00 €</b>	

<b>Dossier :</b>	15012441 - ASS CIE ARZAPAR ACTION EXCEPTIONNELLE COP 21		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0032179 - COMPAGNIE ARZAPAR - LES CLOWNS CITOYENS		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	8 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
21 521,00 €	TTC 37,17 %	<b>8 000,00 €</b>	

<b>Dossier :</b>	15012443 - ASS ATTENTION CHANTIER ACTION EXCEPTIONNELLE COP 21		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0012027 - ATTENTION CHANTIER		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	9 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
55 994,00 €	TTC 16,07 %	<b>9 000,00 €</b>	

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	09/07/2015	<b>N° de rapport :</b>	CP15-521	<b>Budget :</b>	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	937 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	71 - Actions transversales
<b>Programme :</b>	171008 - Soutien aux associations et organismes du domaine de l'environnement et du développement durable
<b>Action :</b>	17100803 - Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement
<b>Dispositif :</b>	00000446 - Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)

<b>Dossier :</b>	15013118 - ASS 5'HOP ACTIONS EXCEPTIONNELLES COP 21		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0032194 - 5'HOP		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	7 500,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
18 700,00 €	TTC 40,11 %	<b>7 500,00 €</b>	

<b>Dossier :</b>	15013999 - ENERGIE PARTAGEE ACTIONS EXCEPTIONNELLES COP21		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0022371 - ASSOCIATION ENERGIE PARTAGEE		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	10 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
72 500,00 €	TTC 13,79 %	<b>10 000,00 €</b>	

<b>Dossier :</b>	15014006 - ASS GARE AU THEATRE ACTIONS EXCEPTIONNELLES COP21		
<b>Bénéficiaire :</b>	R21825 - COMPAGNIE DE LA GARE		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	7 500,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
33 000,00 €	TTC 22,73 %	<b>7 500,00 €</b>	

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	09/07/2015	<b>N° de rapport :</b>	CP15-521	<b>Budget :</b>	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	937 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	71 - Actions transversales
<b>Programme :</b>	171008 - Soutien aux associations et organismes du domaine de l'environnement et du développement durable
<b>Action :</b>	17100803 - Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>Dispositif :</b>	00000446 - Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	15014045 - ASS CSIA ACTION EXCEPTIONNELLE COP21		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0032464 - COMITE DE SOLIDARITE AVEC LES INDIENS D'AMERIQUE		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	7 500,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
31 513,00 €	TTC 23,8 %	7 500,00 €	

<b>Dossier :</b>	15014058 - ASS SFMAD ACTION EXCEPTIONNELLE COP21		
<b>Bénéficiaire :</b>	R4142 - SFM AD SOLIDARITE FORMATION MOBILISATION ACCUEIL ET DEVELOPPEMENT		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	5 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
17 500,00 €	TTC 28,57 %	5 000,00 €	

<b>Dossier :</b>	15014059 - LE LABO DE L'ESS ACTION EXCEPTIONNELLE COP21		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0032469 - ASS LE LABO DE L'ESS		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	20 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
159 000,00 €	HT 12,58 %	20 000,00 €	

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	09/07/2015	<b>N° de rapport :</b>	CP15-521	<b>Budget :</b>	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	937 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	71 - Actions transversales
<b>Programme :</b>	171008 - Soutien aux associations et organismes du domaine de l'environnement et du développement durable
<b>Action :</b>	17100803 - Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>Dispositif :</b>	00000446 - Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	15014061 - ASS NATURE RIGHTS ACTION EXCEPTIONNELLE COP21		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0032470 - NATURE RIGHTS		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	7 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
92 200,00 €	HT	7,59 %	<b>7 000,00 €</b>

<b>Dossier :</b>	15014062 - NAVIRE EN SCENE ACTION EXCEPTIONNELLE COP21		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0032471 - ASS NAVIRE EN SCENE		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	12 500,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
67 200,00 €	HT	18,6 %	<b>12 500,00 €</b>

<b>Dossier :</b>	15014063 - ALL STARS RUGBY ACTION EXCEPTIONNELLE COP21		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0032472 - ASS ALL STARS RUGBY		
<b>Localisation :</b>	SAINT-DENIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	75 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
598 500,00 €	HT	12,53 %	<b>75 000,00 €</b>



## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	09/07/2015	<b>N° de rapport :</b>	CP15-521	<b>Budget :</b>	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	937 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	71 - Actions transversales
<b>Programme :</b>	171008 - Soutien aux associations et organismes du domaine de l'environnement et du développement durable
<b>Action :</b>	17100803 - Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>Dispositif :</b>	00000446 - Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	15014064 - ASS FADEAR ACTION EXCEPTIONNELLE COP21		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0027346 - FEDER ASSOCIAT DEVELOP EMPLOI AGRI RURAL		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	21 500,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
69 344,00 €	TTC 31 %	21 500,00 €

<b>Dossier :</b>	15014074 - ASS RELOCALISONS ACTION EXCEPTIONNELLE COP21 CREATION D'UN JOURNAL		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0019572 - RELOCALISONS		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	3 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
9 200,00 €	TTC 32,61 %	3 000,00 €

<b>Dossier :</b>	15014170 - CYCLO TRANS EUROPE ACTION EXCEPTIONNELLE COP21 RANDO CYCLISTE COPENHAGUE-PARIS		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0031742 - ASS CYCLO TRANS EUROPE		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	7 500,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
69 600,00 €	TTC 10,78 %	7 500,00 €

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	09/07/2015	<b>N° de rapport :</b>	CP15-521	<b>Budget :</b>	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	937 - Environnement
<b>Code fonctionnel :</b>	71 - Actions transversales
<b>Programme :</b>	171008 - Soutien aux associations et organismes du domaine de l'environnement et du développement durable
<b>Action :</b>	17100803 - Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>Dispositif :</b>	00000446 - Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	15014969 - ASS SEMAINES SOCIALES DE FRANCE ACTIONS EXCEPTIONNELLES COP21 SOMMET DES CONSCIENCES		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0010380 - SSF SEMAINES SOCIALES DE FRANCE		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	22 500,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
303 500,00 € HT	7,41 %	<b>22 500,00 €</b>

<b>Total sur le dispositif 00000446 - Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14) :</b>	728 500,00 €
---	--------------

<b>Total sur l'imputation 937 - 71 - 171008 - 17100803 :</b>	728 500,00 €
--	--------------

## **ANNEXE 2 A LA DELIBERATION**

Fiches projets

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004574</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : ASS SCOUTS DE FRANCE ACTIONS EXCEPTIONNELLES COP21 ORGANISER LA COY 11 EN AMONT DE LA COP21</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	2 102 000,00 €	5,95 %	125 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		125 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE  
 Adresse administrative : 65 RUE DE LA GLACIERE  
75013 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Gilles VERMOT-DESROCHES, Président

Date de publication au JO : 15 septembre 2004

N° SIRET : 77568202400010

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 décembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Etant donné qu'il s'agit d'un projet multi partenarial, l'association a dû démarrer sans attendre les accords du financement de la Région Île-de-France.

**Objectifs :**

La COY11 a pour objectif de rassembler du 24 novembre au 28 novembre 2015 près de 10 000 jeunes durant 5 jours. Organisée par une équipe internationale d'associations de jeunes, elle se veut être une étape déterminante pour rassembler les jeunes engagés du climat, les jeunes experts en négociations climatiques et plus généralement les jeunes concernés par les enjeux du changement climatique du monde entier.

**Description :**

La Conférence de la Jeunesse (COY) a lieu chaque année depuis 2004 la semaine précédant la Conférence des Parties (COP) de la Convention Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). La COY11 se déroulera donc quelques jours avant la COP21 en 2015.

La COY11 est organisée pour offrir à ces jeunes un moment de rencontre pour échanger, débattre et se former afin de se saisir au mieux des enjeux économiques, énergétiques et climatiques qui émanent de ces négociations et ainsi de pouvoir être acteur du changement pour lutter contre l'évolution climatique à leur échelle. La COY11 se veut ouverte dans une optique intergénérationnelle, de mixité sociale et culturelle afin de créer un sentiment de communauté et de solidarité internationale. La conception et le déroulement respecteront une démarche éco-responsable, dans le but d'informer, de donner et partager des outils entre jeunes sur le changement climatique, impulser le changement et la participation à la prise de décision et d'actions. Cet évènement est soutenu par le secrétariat de la COP21 (rattaché au gouvernement français), et fait partie intégrante du calendrier institutionnel de la CCNUCC.

**Moyens mis en œuvre :**

Une équipe de bénévoles composée de 13 personnes travaille aujourd'hui pour élaborer le contenu et l'organisation de l'évènement. L'équipe sera rejointe par une personne salariée pour tout l'aspect logistique et gestion, deux responsables de communication et neuf services civiques qui participeront à la mobilisation et à l'organisation de l'évènement.

**Intérêt régional :**

Faire participer les jeunes franciliens à la COY11 et les sensibiliser à ses enjeux.

**Public(s) cible(s) :**

Bien que l'action soit d'ampleur internationale, le principal public bénéficiaire de cette action est le public jeune de la région Île-de-France, toutes catégories sociales confondues. En effet, celui-ci représente la plus grande proportion de jeunes touchés par les actions et d'autant plus ici que l'évènement se déroule en Île-de-France.

L'association estime à 10 000 le nombre de jeunes participants à cet évènement sur l'ensemble des 5 jours, et à au moins 2 500 jeunes provenant de la région Île-de-France.

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats	301 000,00	14,32%
Services extérieurs	595 000,00	28,31%
Autres services extérieurs	878 000,00	41,77%
Bénévolat	152 000,00	7,23%
Charges de personnel	98 000,00	4,66%
Charges de fonctionnement	78 000,00	3,71%
Total	2 102 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Etat	200 000,00	9,51%
MVJS	50 000,00	2,38%
MEDDE	100 000,00	4,76%
Région IDF	125 000,00	5,95%
Département de Seine-St-Denis	50 000,00	2,38%
Ville de Paris	50 000,00	2,38%
Fonds Européens	210 000,00	9,99%
Bénévolat	152 000,00	7,23%
Aides privées	410 000,00	19,51%
Ventes de marchandises	730 000,00	34,73%
Autres produits	25 000,00	1,19%
Total	2 102 000,00	100,00%

#### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	125 000,00 €

#### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	10 000,00 €
	Montant total	10 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004822</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : ASS PIKPIK ACTIONS EXCEPTIONNELLES COP21 WELCOME CHEZ MOI</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	237 000,00 €	8,44 %	20 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>20 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : PIK PIK ENVIRONNEMENT  
 Adresse administrative : 4 RUE HORACE VERNET  
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Kaméra VESIC, Autre

Date de publication au JO : 28 mars 2009

N° SIRET : 51814736800014

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 mai 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 mai 2016

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Etant donné qu'il s'agit d'un projet multi partenarial, l'association a dû démarrer sans attendre les accords du financement de la Région Île-de-France.

**Objectifs :**

Création d'un réseau de particuliers, baptisés Welcomers qui vont essayer les éco-gestes en organisant des apéros climat avec leur entourage, via le soutien d'un kit pédagogique.

Engagement concret des participants en signant une charte ludique d'engagements personnels.

**Description :**

- Recrutement intensif de Welcomers, grâce au montage d'une trentaine de partenariats opérationnels avec des réseaux associatifs, des initiatives COP21, des bailleurs sociaux, des entreprises, des relais

d'opinion.

- Animation de la communauté de Welcomers, à partir du site et des réseaux sociaux, mais aussi lors de réunions de sensibilisation au sein de collectivités, d'entreprises ou d'immeubles d'habitation.
  - Présentation du kit pédagogique sur les modes de vie responsables, organisations d'événements (apéros climat, disco soupe, repair café, challenges..), formations d'autres associations.
  - Evènement réunissant tout le réseau des Welcomers début novembre pour les mobiliser sur leurs engagements à un mois de la COP21.
  - Soutien aux Welcomers pour l'organisation d'un apéro climat chez eux, en invitant leur entourage.
  - Création d'un site internet "Welcome chez moi" informant le grand public, de manière simple et ludique, sur les enjeux du climat et leurs déclinaisons en actions faciles à mettre en place sur les thématiques transport, logement, déchets, eau et biodiversité, santé et alimentation.
- La plateforme web est destinée à motiver les Welcomers, fournir les kits pédagogiques, s'informer des principaux autres évènements COP21 et leurs agendas, proposer des cadeaux, organiser des visites des lieux COP21, gérer les listes de diffusion.
- Création d'une charte d'engagement que devront signer tout welcomer et ses invités. Elle listera des engagements personnalisables, liés aux différentes thématiques ciblées (déchets, transports, consommation d'énergie, achats responsables.). Chacun choisit les engagements qui lui semblent réalisables, et s'engage à les tenir en un temps donné.

### **Moyens mis en œuvre :**

- Mobilisation de l'équipe coordinatrice constituée de l'association PikPik et de ses 3 prestataires coproducteurs : Youphil (média web dédié innovation sociale et environnementale), Inspirience (agence de communication événementielle-entreprise adaptée) et RUP-Relations d'utilité publique (conseils RP spécialisé ESS) ;
- Recruter des Welcomers, et démultiplier la visibilité du projet ;
- Mise en place de différents outils de sensibilisation et d'engagement : site internet et réseaux sociaux pour recenser/informer, charte d'engagement personnalisable ;
- Mise en place d'un programme de communication, relations presse et relations publiques, fêtes de lancement ;
- Actions de mobilisation des publics relais : bailleurs, amicales de locataires, syndicats, entreprises et ses salariés, collectivités, réseaux associatifs,... ;
- Actions de mobilisation des citoyens pour recrutement de Welcomers : réseaux sociaux... ;
- Bons cadeaux destinés aux Welcomers : bons d'achat ciblés pour l'apéro (ex : produits éco-labellisés), tickets de transport, invitations aux différents événements de la COP, bons cadeaux chez les entreprises partenaires (ex : essai gratuit vélo électrique),...

### **Intérêt régional :**

- Engagement de l'Etat en faveur de la lutte contre le dérèglement climatique (grande cause nationale 2015).
- Schéma Régional Climat-Air-Energie (SRCAE).
- Soutien régional aux structures associatives dans le secteur de l'environnement .
- Missions de sensibilisation de l'ADEME.

### **Public(s) cible(s) :**

Le grand public dans son ensemble, au-delà des publics engagés déjà acquis, sans oublier les publics sensibles et précaires (ex: centres sociaux, habituellement suivis par PikPik).

### **Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD



**CPER : Hors CPER**

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats	128 000,00	54,01%	DRIEE	20 000,00	8,44%
Services extérieurs	18 500,00	7,81%	Ministère des Affaires Etrangères	20 000,00	8,44%
Autres services extérieurs	14 100,00	5,95%	Autres établissements publics	90 000,00	37,97%
Charges de personnel	59 400,00	25,06%	Aides privées	70 000,00	29,54%
Bénévolat	17 000,00	7,17%	Bénévolat	17 000,00	7,17%
<b>Total</b>	<b>237 000,00</b>	<b>100,00%</b>	Région IDF	20 000,00	8,44%
			<b>Total</b>	<b>237 000,00</b>	<b>100,00%</b>

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2015	20 000,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Soutien régional à la gestion des déchets (investissement)	3 000,00 €
2012	Soutien aux associations dans le domaine de l'environnement.	30 000,00 €
2013	Education à l'environnement vers un développement durable	15 000,00 €
2013	Soutien régional à la gestion des déchets (fonctionnement)	40 000,00 €
2014	Soutien régional à la gestion des déchets (fonctionnement)	5 000,00 €
2014	Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique des malades	23 000,00 €
2014	Education à l'environnement vers un développement durable	10 000,00 €
2015	Education à l'environnement vers un développement durable	5 000,00 €
	<b>Montant total</b>	<b>131 000,00 €</b>

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15008172</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : MINIMA ACTIONS EXCEPTIONNELLES COP21 CREATION ET LANCEMENT DU JOURNAL MINIMAL</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	50 792,00 €	15,75 %	8 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>8 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ASSOCIATION MINIMA  
 Adresse administrative : 22 RUE ARCHEREAU  
75019 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Catherine SIMONET, Présidente

Date de publication au JO : 7 mai 2014

N° SIRET : 80360655700012

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 janvier 2016

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : L'action se déroule sur 12 mois selon la répartition suivante : 9 mois de préparation et 3 mois de lancement. Le travail de l'association a déjà commencé par le recrutement d'une journaliste en janvier 2015, c'est pourquoi il est proposé de pouvoir prendre en compte le démarrage anticipé de l'action et des dépenses.

**Objectifs :**

Mettre à disposition de tous les citoyens le journal "Minimal", un nouveau magazine d'informations en ligne gratuit sur le thème du minimalisme (retour à l'essentiel). Le lancement est prévu en septembre 2015, juste avant la COP21.

**Description :**

L'action consiste à créer l'identité visuelle du journal, le site Internet, la gestion et le développement du site Internet, la communication du projet (dossier de presse, merchandising, gestion de communauté, réseaux sociaux), le lancement à proprement parler (événement, outil de communication, conférence de presse).

Le contenu du journal sera alimenté par des reportages, interviews, chroniques, vidéos, infographies, timelines en fonction de l'actualité. En amont et en aval du lancement, une grande partie des reportages aura lieu à Paris et en Île-de-France, en raison notamment de la très forte actualité liée à la tenue de la COP21.

**Moyens mis en œuvre :**

Création d'un site Internet en design adaptatif (accessible aussi bien depuis des ordinateurs que depuis des tablettes et des smartphones, voire très prochainement des montres connectées), alimenté par le travail de journalistes, de chroniqueurs, de développeurs et d'artistes.

Mise en place d'un environnement communautaire (réseaux sociaux, etc.), création d'événements, participation à des conférences.

**Intérêt régional :**

Le lancement du journal Minimal s'inscrit dans l'accès à la culture pour tous les franciliens, la démocratie participative, le développement de la culture numérique...

De plus, le journal Minimal est un projet régional développé avec plusieurs partenaires locaux qui se feront le relais du projet : le 100, établissement culturel solidaire (Fabrique de culture en Île-de-France) et soutenu par l'association Matières premières, productrice du festival Effets de CER (Cinéma Ecologie Résistances) à l'Île-Saint-Denis.

**Public(s) cible(s) :**

Le journal Minimal sera consultable en ligne par tous les citoyens 24 heures sur 24, sans aucune condition.

Pour l'année 2015, le nombre de bénéficiaires (lecteurs) estimé est de 5000 à 25 000 personnes, dont une majeure partie de franciliens.

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats	1 729,00	3,40%
Services extérieurs	300,00	0,59%
Autres services extérieurs	16 800,00	33,08%
Charges de personnel	14 688,00	28,92%
Charges de fonctionnement	275,00	0,54%
Bénévolat	17 000,00	33,47%
Total	50 792,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Etat	5 000,00	9,84%
Région IDF	8 000,00	15,75%
Ville de Paris	2 000,00	3,94%
ASP	9 762,00	19,22%
Dons et cotisations	7 030,00	13,84%
Bénévolat	17 000,00	33,47%
Autres produits	2 000,00	3,94%
Total	50 792,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2015	8 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15009295</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : ASS VIVACITES ACTIONS EXCEPTIONNELLES COP21 PROGRAMME DE SENSIBILISATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DE MOBILISATION</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	27 500,00 €	45,45 %	12 500,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>12 500,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : VIVACITES ILE-DE-FRANCE  
 Adresse administrative : 102 AVENUE MAURICE THOREZ  
94200 IVRY-SUR-SEINE  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Mélanie GOFFI, Présidente

Date de publication au JO : 6 mai 2000

N° SIRET : 44156127100020

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2015  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015  
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le projet est un projet multipartenarial. Le travail de l'association a déjà commencé, c'est pourquoi il est proposé de pouvoir prendre en compte le démarrage anticipé de l'action et des dépenses.

**Objectifs :**

- > Mobiliser les membres du réseau Vivacités IdF dans le cadre de la COP 21 : faire connaître et partager les initiatives mises en place par les acteurs pédagogiques, les inciter à développer des actions.
- > Sensibiliser aux changements climatiques dans différents territoires d'Île-de-France dans le cadre d'explorations territoriales et à l'occasion de la participation à l'Alternatiba, quartier "Education".

**Description :**

1/ Mise en place de 4 explorations territoriales dans différents territoires d'Île-de-France (93, 75, 91)  
 > rappel de la démarche des explorations territoriales "accessibles" mises en œuvre par Vivacités IdF  
 > les thèmes, les personnes ressources mobilisées, les territoires parcourus (détaillés dans la feuille jointe)  
 > mise en place d'une restitution numérique de chaque parcours dans une perspective d'essaimage

2/ Mobilisation des membres du réseau dans le cadre de l'Alternatiba "quartier éducation".

> participation active au comité d'organisation.

> mobilisation des membres du réseau pour proposer des actions pédagogiques.

> mobilisation de la commission "Art, ville et pédagogie" : mise en place d'une conférence avec Guillaume Armide (UTO-POESIE) ; mise en place d'une balade trans artistique avec Denis Moreau (artiste promeneur, Association A travers) et d'un workshop artistique sur l'équilibre avec la plasticienne Maud Louvrier.

3/ Valoriser les initiatives mises en œuvre par les membres de Vivacités IdF à l'occasion de la COP 21 et les inciter à mener dans ce sens : espace numérique dédié, mise en place d'une co-formation sur les outils "Energies-Climat" (Cf. feuille libre qui décrit chacune de ces actions)

**Moyens mis en œuvre :**

> Des moyens humains : un réseau de 100 adhérents (personnes morales et individuelles) ; des professionnels et des bénévoles experts de la pédagogie et de la transmission

> Des moyens pédagogiques : un savoir-faire en travail collaboratif, de l'expertise pédagogique (expérience en création de balades urbaines accessibles), des outils pédagogiques issus du Pôle ressources

> Des moyens techniques : locaux, mise à disposition de locaux

**Intérêt régional :**

Mobilisation de la région Île-de-France dans le cadre de la COP 21

**Public(s) cible(s) :**

Le grand public, à l'occasion notamment de l'Alternatiba, de la conférence, de la balade artistique et des explorations territoriales.

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats	9 000,00	32,73%
Services extérieurs	1 700,00	6,18%
Charges de personnel	14 500,00	52,73%
Charges fixes de fonctionnement	300,00	1,09%
Bénévolat	2 000,00	7,27%
Total	27 500,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
DRIEE	3 500,00	12,73%
Région IDF	12 500,00	45,45%
CG 93	2 000,00	7,27%
Plaine Commune	1 500,00	5,45%
Ville de Paris	1 000,00	3,64%
Bénévolat	2 000,00	7,27%
Autres produits	5 000,00	18,18%
Total	27 500,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2015	12 500,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Education à l'environnement vers un développement durable	45 000,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	15 000,00 €
2013	Education à l'environnement vers un développement durable	50 000,00 €
2014	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	18 000,00 €
2014	Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	40 000,00 €
2014	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	8 000,00 €
2014	Education à l'environnement vers un développement durable	10 000,00 €
2015	Education à l'environnement vers un développement durable	17 910,00 €
	Montant total	203 910,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15009296</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : ASS APPA TETE DE RESEAU</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	50 000,00 €	30,00 %	15 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>15 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
 17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : APPA - ASSOCIATION POUR LA PREVENTION DE LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE

Adresse administrative : 65 BOULEVARD SAINT MICHEL  
75006 PARIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Jean-Marie HAGUENOER, Président

Date de publication au JO : 10 août 1958

N° SIRET : 78436183400103

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 mars 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 mars 2016

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le projet est un projet multipartenarial. Les subventions des autres partenaires ont déjà été accordées et le travail de l'association a déjà commencé. C'est pourquoi il est proposé de pouvoir prendre en compte le démarrage anticipé de l'action et des dépenses.

**Objectifs :**

L'objectif général de cette action est de diminuer l'exposition des populations vulnérables (femmes enceintes, foetus et jeunes enfants) aux polluants de l'air intérieur.

De manière spécifique, il s'agit de sensibiliser les professionnels de la périnatalité et de la petite enfance, qui accompagnent les futurs et jeunes parents au quotidien, pour leur permettre de relayer informations et



conseils de prévention sur ce sujet.

De manière opérationnelle, il s'agira en 2015 :

- d'identifier et de mobiliser 10 à 15 structures relais intervenants auprès de ces publics (réseaux de périnatalité, PMI, relais d'assistantes maternelles, crèche, etc.),
- d'organiser des sessions de sensibilisation pour monter en compétences 60 à 100 professionnels intervenant au sein de ces structures,
- suite aux sessions, d'animer le réseau ainsi constitué en diffusant régulièrement aux acteurs des informations sur la qualité de l'air intérieur.

#### **Description :**

Mobiliser les structures

La réussite du projet repose sur des temps préalables de rencontre et de mobilisation d'interlocuteurs dans les structures concernées : réseaux de périnatalité, Conseil Généraux/PMI, centres hospitaliers, ordre des sages-femmes, relais d'assistantes maternelles, crèches, etc. L'objectif 2015 est d'identifier et de contacter au moins 30 structures, et d'en mobiliser 10 à 15 autour du projet.

Lors de ces temps d'échanges seront présentés les enjeux relatifs à la qualité de l'air intérieur, et les actions menées :

- dans le Val-de-Marne, dans le cadre du projet de sensibilisation des professionnels de la petite enfance (assistantes maternelles, gestionnaires et personnels de crèche)

Les pratiques et besoins sur la thématique « Air Intérieur, Habitat et Santé » seront recueillis et ensuite discutés avec les acteurs. Si ces derniers se déclarent intéressés par la démarche, il leur sera proposé de s'y associer, selon les modalités qui leur conviennent :

- Organisation de sessions de sensibilisation

Des sessions de formation seront organisées pour les professionnels des structures mobilisées lors de l'étape 1. Les modalités (durée des sessions, fréquence, programme, lieu...) seront adaptées en fonction du territoire et des partenaires.

- Diffusion d'un fil d'information

Une veille scientifique est menée par l'APPA sur les questions de qualité de l'air intérieur, et des actualités sur le sujet mises en ligne sur le site internet de l'association (<http://www.appa.asso.fr> > rubrique « actualités »).

#### **Moyens mis en œuvre :**

Une chargée de projets (0,4 ETP), personnel d'encadrement et administratif.

Frais de mission et de déplacement.

Fournitures administratives, éditions de brochures en nombre (prestation d'impression) pour les professionnels formés souhaitant diffuser de l'information vers les femmes enceintes et jeunes parents.

#### **Intérêt régional :**

Sur le Plan National Santé Environnement 2 et sa déclinaison régionale, conforté par le Plan Régional de Qualité de l'Air.

- PNSE 2 et PRSE 2 axe majeur de renforcer la protection des enfants et des femmes enceintes :

Protéger la santé et l'environnement des enfants

Réduire l'exposition des enfants des femmes enceintes ou en âge de procréer aux substances les plus dangereuses

- PRQA

Recommandation 11 : S'assurer de la qualité de l'air intérieur, en particulier dans les locaux fréquentés par les populations sensibles (...)

Action : Développer les réseaux de personnes compétentes en matière de qualité de l'air intérieur afin de les mettre à disposition des collectivités pour des interventions ponctuelles ou continues.

#### **Public(s) cible(s) :**

Zone géographique: Petite couronne francilienne (75, 94, 92, 93)

De façon directe : Les professionnels de la périnatalité (médecins gynécologues, obstétriciens, pédiatres, sages-femmes...) et de la petite enfance (puéricultrices, auxiliaires puéricultrices, assistantes maternelles, éducatrices jeunes enfants...)

- 10 à 15 structures mobilisées
- 60 à 100 professionnels sensibilisés

De façon indirecte : Les futurs et jeunes parents, les enfants (du stade foetal à 2 ans), suivis par les professionnels de la périnatalité formés

- Estimation du nombre de personnes touchées lors de l'évaluation à J+3-6 mois auprès d'un échantillon de professionnels sensibilisés

#### Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats	1 500,00	3,00%	ARS IDF	10 000,00	20,00%
Autres services extérieurs	1 500,00	3,00%	Région IDF	15 000,00	30,00%
Charges de personnel	34 764,00	69,53%	Fonds propres	20 000,00	40,00%
Charges de fonctionnement	12 236,00	24,47%	Autres produits	5 000,00	10,00%
Total	50 000,00	100,00%	Total	50 000,00	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	15 000,00 €

### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

**Antériorité du soutien régional** (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Actions en faveur de la lutte contre la pollution atmosphérique	102 175,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	25 000,00 €
2013	Actions en faveur de la lutte contre la pollution atmosphérique	20 725,00 €
	Montant total	147 900,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15009297</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : ASS ALTERNATIBA TETE DE RESEAU</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	101 100,00 €	49,46 %	50 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		50 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ALTERNATIBA  
 Adresse administrative : 26 RUE DU VERTBOIS  
75003 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Gustave MASSIAH, Président

Date de publication au JO : 22 mars 2014

N° SIRET : 80253768800011

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 17 juin 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 16 juin 2016

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Etant donné qu'il s'agit d'un projet multi partenarial, l'association a dû démarrer sans attendre les accords du financement de la Région Île-de-France.

**Objectifs :**

Deux mois avant la COP21, l'organisation d'un grand Village des Alternatives à Paris vise à :

- 1) mobiliser l'ensemble des citoyens sur l'urgence climatique et les enjeux de la COP21 du Bourget
- 2) valoriser et promouvoir les nombreuses initiatives existantes, qui permettent d'apporter des solutions concrètes et locales aux enjeux climatiques
- 3) structurer la mobilisation citoyenne en vue de la COP21 et faciliter les dynamiques de convergences entre mouvements sociaux.

**Description :**

Le Village des Alternatives aura lieu les 26 et 27 septembre 2015. Ce évènement rassemblera, le temps d'un weekend et dans un seul et même espace public, autour de la Place de la République, les acteurs et organisations qui développent, dans tous les domaines, des alternatives solidaires et économes en énergie, émettant pas ou peu de gaz à effet de serre.

Le Village des Alternatives sera constitué d'autant d'une vingtaine de « quartiers » thématiques (par exemple : quartier des transports doux, quartier de la transition énergétique, quartier de la consommation responsable...etc). Chacun des quartiers proposera des débats/animations et exposera des alternatives concrètes qui ne demandent qu'à être renforcées, développées et multipliées initiatives. Des artistes animeront également ces villages et les rues les reliant.

Le partenariat avec des équipements culturels (cinémas, théâtre...) permettra en sus des conférences de projeter films et courts métrages en rapport avec le sujet climatique. L'évènement sera animé également par des concerts et prises de parole en public, place de la République.

**Moyens mis en œuvre :**

Les moyens mis en œuvre pour l'organisation du Village des Alternatives sont :

- des moyens humains importants, avec 2 à 3 salariés recrutés progressivement courant 2015 et le travail de dizaines de bénévoles en amont et d'environ 200 bénévoles lors de l'évènement (pour l'accueil, la logistique, l'encadrement, la sécurité et l'accompagnement des partenaires),
- des moyens logistiques lourds, avec l'installation d'une grande scène Place de la République pour les concerts et prises de parole, l'installation d'une vingtaine de "quartiers" thématiques dans les alentours de la Place, notamment le long du canal Saint-Martin,
- et des moyens financiers importants, afin de communiquer en amont, former les bénévoles et volontaires, co-élaborer les animations avec les centaines d'associations partenaires, tenir des stands et proposer des activités et animations dans de bonnes conditions techniques.

La demande de financement concerne précisément le Village des Alternatives le dimanche 27 septembre 2015.

**Intérêt régional :**

L'organisation du Village des Alternatives s'inscrit dans la dynamique de mobilisation du grand public et des franciliens notamment pour s'engager contre le changement climatique. Cette manifestation populaire donne aussi une image positive de l'ensemble des actions menées dans cette perspective et incite chacun à aller plus loin.

**Public(s) cible(s) :**

Le grand public avec 50 000 participants quotidiens puis les réseaux associatifs de défense de l'environnement (Greenpeace, FNE, Fondation Nicolas Hulot, 350.org, etc.), les associations de lutte contre la pauvreté, celles de solidarité internationale (CRID, CCFD Terre Solidaire, etc.), des organismes liés à la consommation responsable (Biocoop, Enercoop, etc) et des initiatives purement citoyennes (faisant la promotion du bio, des monnaies locales, des zone de gratuité, du vélo... etc).

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats	16 500,00	16,32%
Services extérieurs	30 400,00	30,07%
Autres services extérieurs	9 300,00	9,20%
Charges de personnel	25 800,00	25,52%
Impôts et taxes	1 000,00	0,99%
Bénévolat	8 600,00	8,51%
Autres charges de gestion courante	5 500,00	5,44%
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	4 000,00	3,96%
Total	101 100,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Région IDF	50 000,00	49,46%
Dons et cotisations	13 000,00	12,86%
Bénévolat	8 600,00	8,51%
Autres produits	4 000,00	3,96%
Aides privées	25 500,00	25,22%
Total	101 100,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2015	50 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2015	Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	35 000,00 €
	Montant total	35 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15009311</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : ASS LES AMIS DE LA TELE LIBRE ACTIONS EXCEPTIONNELLES COP21 TRANSITONS</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	39 000,00 €	12,82 %	5 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		5 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : LES AMIS DE LA TELE LIBRE  
 Adresse administrative : 1 RUE MAURICE BOUCHOR  
75014 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Nathalie LERUCH, Présidente

Date de publication au JO : 24 mars 2007

N° SIRET : 49799921900049

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'objectif est d'accompagner des citoyens à mettre en place des changements concrets dans leur vie quotidienne afin d'insuffler une dynamique de mise en transition écologique. Il s'agit de montrer le chemin vers les alternatives qui existent, et de démontrer que ce chemin n'est pas si compliqué car agir sur son quotidien est la meilleure manière de se sensibiliser aux enjeux du changement climatique.

**Description :**

Transitons est un défi collectif à travers lequel des milliers de citoyens entrent ensemble en transition. Pendant trois mois, les participants mettent en place des changements concrets dans leur quotidien : changer de fournisseur d'électricité, adhérer à une « Association pour le Maintien d'une Agriculture

Paysanne », consommer moins de viande, acheter ses livres en librairie, éviter les bouteilles d'eau, etc. Appuyés par un dispositif interactif, connecté à leur compte Facebook et aux notifications de leur smartphone, les participants sont suivis au quotidien par un programme intelligent doté d'un algorithme de calcul de la progression de chacun et du groupe.

L'agenda de la transition est élaboré en amont pour garantir un rythme régulier tout au long du processus. La qualité générale du dispositif est primordiale pour garantir une aisance permanente dans l'usage de l'outil. En effet, il nous semble impératif de réduire l'écart entre l'effort et le confort pour pousser des citoyens à franchir le pas d'un mode de vie responsable en leur facilitant la mise en pratique.

#### **Moyens mis en œuvre :**

- Un site internet, une application mobile, une application Facebook. Un(e) community manager à plein temps pendant toute la durée du projet pour animer la communauté et suivre l'activité de l'ensemble des participant(e)s.
- Une équipe chargée de conceptualiser, d'écrire et de réaliser le projet ;
- Des expert(e)s chargé(e)s d'apporter leur expertise et leur savoir faire à l'équipe.
- L'organisation d'un évènement de lancement où interviendront des expert(e)s scientifiques sur les sujets des défis collectifs qui seront lancés : déchets et traitement des déchets, consommation et traitement de l'eau, consommation des fruits et légumes, agriculture, énergie, etc. Ces interventions seront filmées et accompagneront chaque défi pour convaincre de l'intérêt d'une telle démarche.

#### **Intérêt régional :**

L'engagement plusieurs fois réaffirmé de faire de la Conférence Environnementale COP21 un tournant pour la politique française en matière de protection de l'environnement.

La politique volontariste de protection de l'environnement et de développement durable.

Les politiques conduites dans les domaines de l'eau, de la nature, des paysages, de la pollution, de la prévention ou des risques, de l'énergie renouvelable.

Un effort plus particulier sera mis en oeuvre pour le public francilien, notamment grâce à l'évènement de lancement qui se tiendra à Paris en septembre.

#### **Public(s) cible(s) :**

Transitions s'adresse à tous les citoyens et citoyennes qui sont désireux de s'engager personnellement pour l'environnement et le climat.

Après l'expérience très enthousiaste de l'association avec le projet « Amazon Killer », il devrait possible de rassembler plusieurs milliers de participants partout en France et toutes origines sociales. La seule condition sera un accès à un internet ou la possession d'un smartphone.

#### **Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats et prestations de services	13 150,00	33,72%
Services extérieurs	4 000,00	10,26%
Autres services extérieurs	8 500,00	21,79%
Charges de personnel	11 350,00	29,10%
Autres charges de gestion courante	2 000,00	5,13%
Total	39 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
MEDDE	5 000,00	12,82%
Région IDF	5 000,00	12,82%
Départements (participations libres)	10 000,00	25,64%
Ville de Paris	5 000,00	12,82%
Aides privées (Rue89, Monde.fr)	4 000,00	10,26%
Autres produits	10 000,00	25,64%
Total	39 000,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2015	5 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	70 000,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	35 000,00 €
2015	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France (CR46-14)	35 000,00 €
	Montant total	105 000,00 €



<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15010204</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : ASS AMAP IDF ACTION EXCEPTIONNELLE COP21 MOBILISATION CITOYENNE DES AMAP POUR UNE RESILIENCE CLIMATIQUE DES TERRITOIRES</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	54 140,00 €	27,71 %	15 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		15 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : AMAP-IDF RESEAU DES ASSOCIATIONS POUR LE MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE PAYSANNE EN ILE DE FRANCE

Adresse administrative : 24 RUE BEAUBOURG  
75003 PARIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Florent SEBBAN, Co-Président

Date de publication au JO : 4 décembre 2004

N° SIRET : 48031261000011

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)

Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 9 juillet 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 29 février 2016

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Mobiliser l'ensemble du Réseau AMAP IdF sur les enjeux climatiques.

Sensibiliser les franciliens autour des enjeux d'une agriculture citoyenne à haute valeur sociale et environnementale, comme levier majeur de la transition écologique.

Interpeller et sensibiliser les décideurs publics pour leur donner des clés de compréhension et des points d'action afin de favoriser le développement de cette agriculture.

**Description :**

Pour assurer la mise en œuvre de cette campagne de mobilisation, le réseau des AMAP IdF s'appuiera sur des méthodes participatives de pilotage du projet par la constitution d'un groupe de travail élargi et des actions de mobilisation innovantes. Cela se traduira par 3 axes d'action:

- 1- S'organiser pour une action collective : création et animation du GT Mobilisation (identifier les besoins, définir les orientations, assurer le suivi et l'évaluation des actions)
- 2- S'appuyer sur les « temps forts » pour créer une dynamique collective et agir sur les décideurs : participation des groupes aux Villages Alternatiba locaux et à l'accueil des étapes franciliennes du Tour Tandem Alternatiba/Participation active du Réseau à la Journée de la transition citoyenne, Organisation d'« agritours » dans les territoires (visites de fermes de paysans en AMAP) à destination des décideurs locaux et des médias/ Organisation de débats publics locaux sur le thème : « l'agriculture citoyenne au cœur de la transition écologique et sociale de notre territoire »/ Organisation d'un grand débat citoyen régional sur les réponses d'un modèle agricole résilient au changement climatique afin de sensibiliser les décideurs publics.
- 3- Renforcer les capacités des membres : conception Kit d'information « les AMAP, acteur local de la transition », Kit de mobilisation citoyenne et réalisation de fiches expériences, un film de campagne.

**Moyens mis en œuvre :**

- temps bénévole de deux administrateurs et d'un groupe de travail large et représentatif
- mobilisation de l'ensemble du réseau des AMAP et IdF notamment par le biais des InterAMAP
- production de supports de communication internes (kit de mobilisation) et externes (kit d'alliance vertueuse), documents à destination des décideurs publics : plaquettes/flyers (graphiste), vidéos/films (réalisateur et techniciens), site internet dédié (codeur/graphiste web)
- temps salarié d'un chargé de mission en CDI du Réseau AMAP Île-de-France
- prestataire ponctuel ou chargé de mission en CDD pour la mise en œuvre et la bonification de la campagne de mobilisation
- coopération avec le mouvement Alternatiba et le Collectif de la Transition Citoyenne
- site internet et film de campagne

**Intérêt régional :**

Protection des terres agricoles, transition de l'agriculture francilienne, développement des filières locales : tels sont les trois axes de la Stratégie régionale pour une agriculture durable et de proximité dont vient de se doter l'Île-de-France et votée en novembre 2014 en assemblée régionale.

La région joue un rôle capital en matière agricole, d'aménagement du territoire et de développement durable. Les initiatives portées par le Réseau AMAP Île de France d'installation de nouveaux paysans, d'amélioration des pratiques ou encore de défense de modèles d'agriculture citoyenne sont un levier pour l'application des politiques régionales en matière d'agriculture.

**Public(s) cible(s) :**

Les bénéficiaires seront prioritairement les amapiens, les citoyens franciliens par l'intervention des AMAP dans des actions publiques sur leur territoire (ouverture grand public avec la participation aux événements Alternatiba et à la Journée de la Transition Citoyenne) et les décideurs publics.

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats	250,00	0,46%	Subvention Région (sollicitée)	15 000,00	27,71%
Services extérieurs	1 200,00	2,22%	Subvention Départements (sollicitée)	5 000,00	9,24%
Autres services extérieurs	36 000,00	66,49%	Subvention Autres établissements publics (sollicitée)	3 000,00	5,54%
Charges de personnel	16 690,00	30,83%	Aides privées Fondations de France	10 000,00	18,47%
Total	54 140,00	100,00%	Autres produits de gestion courante	21 140,00	39,05%
			Total	54 140,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2015	15 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	PARC BIO	92 620,00 €
2013	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	17 500,00 €
2013	PARC BIO	124 017,00 €
2014	PARC BIO	150 424,00 €
2014	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	19 000,00 €
	Montant total	403 561,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15010396</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : ASS ADVOCNAR ACTIONS EXCEPTIONNELLES COP21</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	19 500,00 €	38,46 %	7 500,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		7 500,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ADVOCNAR  
 Adresse administrative : 45 RUE D'ERMONT  
95390 SAINT-PRIX  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Françoise BROCHOT, Présidente

Date de publication au JO : 20 février 1986

N° SIRET : 44154935900020

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 9 juillet 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 8 juillet 2016

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Sensibiliser les franciliens, décideurs et habitants, à la contribution majeure du transport aérien au dérèglement climatique. Le bilan carbone du transport aérien, sur les deux grands aéroports franciliens, représente le tiers des émissions annuelles de la région et équivaut à l'ensemble des émissions de chauffage générées par les 4,5 millions de logements franciliens.

**Description :**

Le projet vise à sensibiliser les franciliens à l'impact en termes de carbone du trafic aérien en Île-de-France. Une grande manifestation sera organisée en octobre 2015 au Trocadéro. Une livre blanc sur le thème précédent sera édité à 3000 exemplaires et diffusés auprès des décideurs

locaux. Un dépliant sera aussi édité sur ce thème et diffusé à proximité des aéroports. Enfin, des articles de vulgarisation et de sensibilisation seront rédigés sur les médias sociaux.

#### Moyens mis en œuvre :

Logistique de la manifestation festive ;  
 Rédaction des documents par un comité d'experts associatifs bénévoles en collaboration avec des professionnels rémunérés ;  
 Charte graphique et mise en page par un infographiste professionnel ;  
 Recours à un imprimeur ;  
 Routage livre blanc : bénévoles + secrétaire salariée IDFE ;  
 Distribution par des bénévoles ;  
 Article d'information dans un quotidien.

#### Intérêt régional :

La région Île-de-France a montré dans deux rapports, l'un de 2007 (IAURIF: bilan carbone du transport) et l'autre de 2014 (bilan carbone du tourisme en Île-de-France) que le transport aérien était un contributeur majeur de ce bilan. L'Etat et la Région, dans cette même période, ont élaboré de nombreux plans pour lutter contre le dérèglement climatique lié à la pollution : Plan de Protection de l'Atmosphère en Île-de-France, Plan Régional de la Qualité de l'Air, Schéma Régional Climat-Air-Energie, Plan d'Urgence de la Qualité de l'Air.

#### Public(s) cible(s) :

Tous les franciliens.

#### Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier** : Hors CPRD

**CPER** : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Services extérieurs	1 500,00	7,69%	Région IDF	7 500,00	38,46%
Autres services extérieurs	10 000,00	51,28%	Autres produits de gestion courante	4 000,00	20,51%
Bénévolat	8 000,00	41,03%	Bénévolat	8 000,00	41,03%
Total	19 500,00	100,00%	Total	19 500,00	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	7 500,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15010560</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : ASS AHOUI NANSI TROBIEN ACTION EXCEPTIONNELLE COP21</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	51 708,00 €	24,17 %	12 500,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		12 500,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
 17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : AHOUI NANSI TROBIEN  
 Adresse administrative : 27 RUE LOUISE AGLAE CRETTE  
 94400 VITRY-SUR-SEINE  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Louis COULANGE, Président

Date de publication au JO : 9 mai 2014

N° SIRET : 49221510800019

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 28 juillet 2015  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Sensibiliser de manière massive et innovante les Francilliens aux enjeux énergie-climat et à l'importance de la COP21, quelques jours avant la tenue de celle-ci.  
 Objectif intermédiaire : former un nombre important d'intervenants qui seront ensuite capables de sensibiliser le plus grand nombre.

**Description :**

Méto-climat est un ensemble de "mini conférences gesticulées" sur le climat. Le but est de sensibiliser le grand public aux problématiques du climat, aux mécanismes et conséquences du changement climatique ainsi qu'aux enjeux liés à la COP21 de manière claire, synthétique et ludique. Jouées par un binôme de

comédiens professionnel et amateur dans les transports en commun. En amont des représentations, un travail d'écriture avec des spécialistes du climat, des comédiens et des franciliens permettra de mettre au point un contenu accessible à tous. Le projet se propose de mettre en place 40 binômes sur toutes les lignes de transport en commun d'Ile-de-France sur le réseau RATP et SNCF.

#### **Moyens mis en œuvre :**

Le nombre de conférenciers n'a théoriquement pas de limite. Nous nous donnons pour objectif de créer 40 binômes (soit deux binômes par ligne de transports ferrés + 2 remplaçants), comprenant chacun un comédien professionnel, apte à porter une parole dans l'espace public et à transmettre son savoir-faire à l'amateur qui l'accompagne. Si nous arrivons à créer un effet "boule de neige" en invitant des militants ou de simples citoyens, à se joindre au processus (en respectant évidemment les textes écrits et leur rigueur scientifique), le projet peut prendre de l'ampleur et donner à la COP une dimension citoyenne inédite. Dans ce cas les comédiens professionnels auraient pour mission d'accompagner les nouvelles recrues.

Un espace sera tenu à disposition des conférenciers pendant toute la durée de l'action, ils pourront s'y identifier et recevoir leurs itinéraires de la journée, s'y restaurer, s'y reposer, rencontrer les autres équipes et faire remonter les problèmes rencontrés. Cet espace pourra également servir de point d'accueil pour les curieux ou les personnes souhaitant rejoindre le processus.

Par ailleurs un site internet sera développé pour l'occasion.

#### **Intérêt régional :**

Sensibiliser et informer les usagers des transports en commun sur la COP21, son importance et le fait qu'elle se tienne en France et plus particulièrement en IDF. L'objectif de cette action est de faire largement connaître la COP21 aux franciliens qui prennent les transports et de faire prendre conscience de l'importance fondamentale de cet événement et plus largement de faire prendre conscience de l'urgence environnementale actuelle.

#### **Public(s) cible(s) :**

Hormis les comédiens qui seront formés en vue de pouvoir réaliser les conférences (et répondre aux questions des usagers), et le "public test" qui sera impliqué dans le processus d'écriture, le public bénéficiaire est : l'ensemble des utilisateurs du réseau de transports en commun, soit plusieurs milliers d'usagers, tous âges, professions et origines confondus (une attention particulière sera portée lors de la préparation à atteindre la plus grande mixité sociale possible (choix de lignes et des horaires).

Petit calcul : pendant 6 jours (avec 1 journée de pause), 38 équipes, donnant 4 conférences par heure, devant 20 personnes en moyenne, sur une journée de 6 heures (avec temps de pause et sorties à l'air libre) = à la fin de la semaine : 5472 conférences données, pour 109440 spectateurs.

#### **Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats	3 035,00	5,87%	Région IDF	12 500,00	24,17%
Autres services extérieurs	7 824,00	15,13%	Ville de Paris	20 000,00	38,68%
Charges de personnel	23 889,00	46,20%	Autres produits de gestion courante	2 248,00	4,35%
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	320,00	0,62%	Prestations en nature	320,00	0,62%
Bénévolat	16 640,00	32,18%	Bénévolat	16 640,00	32,18%
Total	51 708,00	100,00%	Total	51 708,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2015	12 500,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aide à projet arts de la rue et/ou de la piste	8 000,00 €
	Montant total	8 000,00 €



<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15011499</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : ASS PLANET ROLLER ACTION EXCEPTIONNELLE COP21</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	47 900,00 €	20,88 %	10 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		10 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
 17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : PLANET ROLLER  
 Adresse administrative : 84 RUE DAGUERRE  
 75014 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Claire LEONARD, Présidente

Date de publication au JO : 8 novembre 1997

N° SIRET : 44750543900011

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2015  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 30 septembre 2015  
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : La manifestation 'la Croisière pour le climat' nécessite la coordination de plusieurs partenaires pour la mise en place et le développement de l'évènement en amont de sa réalisation. Le travail de l'association a déjà commencé, c'est pourquoi il est proposé de pouvoir prendre en compte le démarrage anticipé de l'action et des dépenses.

**Objectifs :**

"La croisière du climat" est un événement festif pour l'éducation à l'environnement des franciliens et qui annonce les enjeux de la COP21. Il s'agit de montrer en particulier les enjeux de la préservation du patrimoine commun aux franciliens (qualité de l'air, niveau sonore, ressources énergétiques), montrer que chaque geste au quotidien peut avoir un réel impact sur l'amélioration des conditions de vie de tous en milieu urbain.

**Description :**

Il s'agit d'un événement ponctuel et de grande ampleur : un cortège pédagogique et festif annonçant et expliquant les enjeux de la COP21 aux franciliens. Ce parcours francilien sera balisé en amont par des calicots informatifs.

Le défilé, dans une mise en scène orchestrant les interventions de nombreux artistes (comédiens, musiciens, échassiers) avec 60 patineurs, tous costumés et maquillés, donnera à voir des allégories du climat et des pollutions atmosphériques, avec en contre-point la valorisation des alternatives qui existent. Battucadas, cymbales, fumigènes complètent le tableau. Le cortège pourra être rejoint par des cyclistes adultes et enfants (partenariat Vélib), des trottinettes, des skateurs et les piétons. Autolib et vélos triporteurs clôtureront le défilé.

Tout le long du défilé seront distribués des flyers pédagogiques (imprimés sur papier recyclé) expliquant les enjeux de la COP21.

**Moyens mis en œuvre :**

- Moyens humains:

Nombre de bénévoles Planet Roller : 5 bénévoles "Bureau + gestion" et 12 bénévoles "logistique"

Nombre de salariés ponctuels : 50 (musiciens, artistes de rue, webmaster, graphiste, attachée de presse)

Nombre de volontaires ponctuels : 60 patineurs volontaires

- Moyens matériels :

Matériel spécifique à la mise en place d'un grand événement populaire (matériel technique son, vidéo, lumière, pyrotechnie, talkies-walkies, banderoles, etc), fabrication de supports de communication (sites web, page FB, tracts, affiches sur papier recyclé), mobilisation des moyens matériels des prestataires artistiques (batucadas, échassiers, etc), fabrication de costumes, mobilisations des moyens matériels des partenaires (Vélib, Autolib, Stif)

**Intérêt régional :**

L'évènement s'inscrit dans le cadre de la politique de développement durable de la Région Île-de-France et de la Ville de Paris pour la protection de l'environnement, plus particulièrement dans la promotion d'alternatives pour une préservation de la qualité de l'air, du niveau sonore en milieu urbain et le souci de l'économie d'énergie : transports en commun, locomotion douce (vélo, roller, marche à pied) et véhicules "propres" (moteurs électriques) et dans la valorisation d'initiatives locales associatives allant dans ce même sens.

**Public(s) cible(s) :**

Franciliens, toutes générations confondues.

Nombre total de personnes concernées par l'action :

- Environ 50 000 personnes (franciliens assistant au défilé)

- Bouche-à-oreille : les familles, collègues, amis, des personnes présentes sur le parcours, qui auront été sensibilisées par les enjeux exposés

- Pages FB et web : vidéos du défilé et relais des informations

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats	12 700,00	26,51%	Vente de marchandises, produits finis, prestations de services	4 500,00	9,39%
Services extérieurs	4 400,00	9,19%	Subvention Région	10 000,00	20,88%
Autres services extérieurs	11 333,00	23,66%	Subvention Ville de Paris	8 000,00	16,70%
Charges fixes de fonctionnement	1 267,00	2,65%	Aides privées	7 200,00	15,03%
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	2 000,00	4,18%	Prestations en nature	2 000,00	4,18%
Bénévolat	16 200,00	33,82%	Bénévolat	16 200,00	33,82%
Total	47 900,00	100,00%	Total	47 900,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2015	10 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15011508</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : ASS LES PETITS DEBROUILLARDS IDF ACTION EXCEPTIONNELLE COP 21</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	79 240,00 €	31,55 %	25 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		25 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
 17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : PETITS DEBROUILLARDS ILE DE FRANCE  
 Adresse administrative : 2 RUE DE LA CLOTURE  
 75019 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Sabrina CARON, Directrice

Date de publication au JO : 15 janvier 2000

N° SIRET : 42994326900028

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 août 2015  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Objectifs généraux

- Mobiliser/sensibiliser les franciliens (et prioritairement les jeunes) aux enjeux des dérèglements climatiques par le biais d'activités scientifiques (animations, expositions, mise en débat, événements...)
- Saisir l'opportunité de la présence de la COP 21 sur le territoire francilien pour favoriser une appropriation large des enjeux du dérèglement climatique et en saisir les résonances localement.

Objectifs opérationnels

- Développer des actions de médiations suffisamment pédagogiques et innovantes pour éveiller la curiosité intellectuelle (et pratique) des participants non initiés aux enjeux des changements climatiques et

susciter une réflexion/action critique sur la COP 21.

- Permettre à différentes communautés (éducatives, sociales, numériques...), collectifs d'habitants, PME, élus, associations de s'interroger voire de porter un avis argumenté sur les thématiques liées aux changements climatiques.
- Créer des espaces de dialogue entre « experts »/ « Non experts » sur les enjeux climatiques.
- Lier les enjeux locaux et globaux : Établir des passerelles concrètes entre le quotidien des franciliens et les enjeux climatiques (se nourrir, se vêtir, se déplacer, se loger...).
- Connecter les réseaux : Associatifs, Éducatifs, Enseignements Supérieur Recherche, Numérique...

### **Description :**

Face à la nécessité d'avoir une mobilisation large, avant pendant et après la COP en Île-de-France, l'équipe francilienne propose de focaliser son action sur les « Tables de citoyens Climat ». A l'instar des tables locales de concertation ou « tables de quartier », les Petits Débrouillards les déclinent à leur tour, pour mettre en débat les problématiques globales/locales des changements climatiques et oeuvrer, in fine, vers l'amélioration des conditions de vie de la population dans une perspective de justice sociale et de prise en main par les habitants de l'avenir de leur quartier.

A ces dimensions, l'association souhaite ajouter les passerelles nécessaires entre sciences et société, entre « experts » et « non experts ».

Il s'agit là de tester des nouvelles formes de rencontres transversales, multi-réseaux, multi sectorielles sur le thème climat/COP21, qui favoriseraient la prise de parole d'un maximum d'acteurs issus des quartiers franciliens.

Le tout décliné en version libre, ouverte largement aux habitants du quartier mais aussi pour certaines d'entre elles travaillées avec le soutien de professionnels en version émission de télé diffusée largement sur le web.

Pour ce faire, l'association s'appuyera sur :

- Les réseaux locaux (communautés éducatives, collectivités locales, tissus associatifs, enseignement supérieur et recherche, PME...) que les Petits Débrouillards ont développés depuis plus de vingt ans en Île-de-France.
- Les dossiers thématiques développés avec Fred/C'est Pas Sorcier et tout autres supports pédagogiques, sujets à débat qui semblent adaptés (expositions, documentaires, retours d'expériences d'habitants...) dispensés par les Petits débrouillards et ses réseaux partenaires.
- Les compétences de médiations pédagogiques et inclusives des Petits Débrouillards
- Les compétences journalistiques de l'ex animateur de C'est Pas Sorcier et son équipe sur la constitution de dossiers thématiques, l'animation de certaines Tables et la réalisation d'émissions.

En amont de la COP - (D'août à novembre 2015)

- Organisation de 10 Tables de citoyens dans 10 quartiers d'Île-de-France

Certaines de ces tables seront, in fine, sous la forme d'une émission télé organisée au coeur des quartiers donnant la parole aux habitants, entrepreneurs et représentants locaux.

Ces débats publics diffusés sur la webtv du site CestpasSorcier.org (Youtube, Dailymotion...) permettront d'apporter des compléments d'information aux dossiers et offriront surtout aux citoyens la possibilité de s'exprimer sur les enjeux et le défi que représente pour eux la lutte contre le réchauffement climatique.

- Chaque Table, d'une durée approximative d'une journée, regrouperait différents profils (élus, habitants, associations, scientifiques...) pour aborder le sujet donné de manière complexe et serait ouverte au grand public.

A chaque Table correspondrait un travail amont de rencontres/discussions avec les personnes identifiées et organisation de la rencontre au plus près des enjeux locaux.

Les thèmes abordés pourraient être :

"La planète chauffe... et moi et moi et moi !" avec dossiers, émissions et débats ou encore "Les petits gestes du quotidien... je fais mon bilan carbone ... les initiatives des associations locales ... et des collectivités locales..."

Pendant la COP :

- Réalisation de certaines Tables durant la COP.

· Mise en place du processus « Fenêtre ouverte sur la COP » déjà expérimenté sur des manifestations internationales telles que Rio+20, les Forums Sociaux Mondiaux, le FAME...

Il s'agit de mettre en connexions différentes villes d'Île-de-France et de Province (voir à l'International) sur le déroulement, le fonctionnement de la COP, l'état d'avancement des négociations, les actions de la société civile qui sont menées...

Cette action nécessitera la mise en place d'un plateau technique et la préparation de chaque connexion.

Une dizaine de fenêtres ouvertes sur la COP d'une durée d'une à deux heures sont prévues.

#### **Moyens mis en œuvre :**

Une équipe de 2 coordinateurs en lien avec les acteurs locaux et organisateurs des Tables ;

Un plateau technique et agents techniques pour les émissions ;

Animateurs des Tables et Animateurs des Fenêtres Ouvertes ;

Graphistes/communication.

#### **Intérêt régional :**

Le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie d'Île-de-France (SRCAE) est le principal outil de la région Île-de-France. Mieux que décliner les engagements nationaux, le SRCAE fixe 17 objectifs et 58 orientations stratégiques pour l'Île-de-France et trois grandes priorités régionales pour 2020 (le renforcement de l'efficacité énergétique des bâtiments et du chauffage urbain et la réduction de 20% des GES).

Les rappels à l'urgence de la transition socio-écologique interviennent dans le contexte où vient de se clore un débat national sur la transition énergétique et alors que l'Île-de-France, accueillera en décembre 2015 la COP 21 au Bourget, en Seine-Saint-Denis.

#### **Public(s) cible(s) :**

Les Tables accueilleront des représentants des communautés éducatives, collectivités locales, tissus associatifs, enseignement supérieur et recherche, PME.

Elles seront ouvertes au grand public et notamment aux habitants des quartiers dans lesquelles elles se tiennent. Un travail tout particulier à l'attention des jeunes sera mené.

Par ailleurs, la médiatisation de certaines d'entre elles via la plateforme CestpasSorcier.org, Youtube, Dailymotion... permettront de toucher plusieurs milliers de personnes.

Les « Fenêtres ouvertes sur la COP » destinées aux même types d'acteurs devraient également drainer et faire rayonner la COP en IDF et au delà.

#### **Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats	750,00	0,95%
Services extérieurs	4 000,00	5,05%
Autres services extérieurs	7 000,00	8,83%
Charges de personnel	57 550,00	72,63%
Charges fixes de fonctionnement	8 670,00	10,94%
Autres (impôts et taxes non éligibles)	1 270,00	1,60%
Total	79 240,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention ACSE	15 000,00	18,93%
Subvention Région (sollicitée)	25 000,00	31,55%
Ville de Paris	14 240,00	17,97%
Autres produits	25 000,00	31,55%
Total	79 240,00	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	25 000,00 €

### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	20 000,00 €
2012	Questions de sciences, Enjeux citoyens	55 000,00 €
2012	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	10 400,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	40 000,00 €
2012	Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	7 500,00 €
2012	Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	30 000,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	40 000,00 €
2013	Questions de sciences, Enjeux citoyens	60 000,00 €
2013	Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	15 000,00 €
2013	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	20 000,00 €
2013	Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	20 000,00 €
2014	Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne	20 000,00 €
2014	Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne	5 000,00 €
2014	Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	10 000,00 €
2014	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	20 000,00 €
2014	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	20 000,00 €
2014	Questions de sciences, Enjeux citoyens	38 000,00 €

2014	Méditerranée	25 000,00 €
2014	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	40 000,00 €
2014	Education à l'environnement vers un développement durable	15 000,00 €
2014	Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	40 000,00 €
	Montant total	525 900,00 €



<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15011518</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : ASS GRAINE IDF ACTION EXCEPTIONNELLE COP 21</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	76 000,00 €	9,87 %	7 500,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		7 500,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : GRAINE ILE DE FRANCE  
 Adresse administrative : 17 RUE CAPRON  
75018 PARIS 18  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Claude BOURQUARD, Co-Président

Date de publication au JO : 25 mars 1992

N° SIRET : 39409706700059

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 août 2016

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le projet est un projet multipartenarial. Le recensement et la valorisation des initiatives des membres du GRAINE IDF ont débuté depuis avril, c'est pourquoi il est proposé de pouvoir prendre en compte le démarrage anticipé de l'action et des dépenses.

**Objectifs :**

Le projet vise dans un 1er temps à inventorier et valoriser des initiatives d'éducation et de sensibilisation des publics au dérèglement climatique, déployées en Île-de-France à l'occasion de la COP21 en France. Dans un 2nd temps, le projet propose, à partir de la capitalisation précédente, de mutualiser et diffuser les pratiques les plus innovantes à l'ensemble des acteurs de l'EEDD. Les bonnes pratiques ainsi partagées seront démultipliées sur le terrain et bénéficieront aux citoyens du territoire francilien au-delà de la COP21.

**Description :**

2015 - Capitalisation des actions éducatives en faveur du climat menées par les acteurs de l'EEDD :

- Recensement et valorisation d'initiatives grâce à un formulaire, un agenda et une cartographie sur le site Internet du GRAINE IDF avec un relais sur les outils de communication.

Cette 1ère étape vise à l'échange de bonnes pratiques entre acteurs de l'EEDD et permet également d'amplifier la participation des citoyens à ces initiatives de terrain.

- Participation du GRAINE IDF au quartier éducation du village Alternatiba Paris République avec d'autres acteurs éducatifs tels que le réseau Vivacités. Les pratiques alternatives seront aussi capitalisées.
- Couverture vidéo des actions éducatives franciliennes en faveur du climat.

2016 - Mutualiser les bonnes pratiques :

- Organisation d'un forum régional "EEDD et changement climatique" pour présenter et démultiplier les pratiques les plus innovantes vers les acteurs éducatifs du territoire francilien.
- Élaboration par un groupe de travail d'une dizaine de "bons gestes pour le climat" que "nous... et vous" pouvons facilement reproduire au quotidien. Ils seront réalisés et diffusés en support pdf ou vidéos.

**Moyens mis en œuvre :**

Du temps d'animateur de réseau et de bénévoles pour :

- Animer le recensement d'initiatives et traiter les informations capitalisées,
- Définir le cahier des charges des vidéos puis sélectionner et suivre le vidéaste,
- Organiser un forum régional "EEDD et changement climatique",
- Réaliser des supports "les bons gestes pour le climat" avec un groupe de travail dédié,
- Relayer des actions, du forum et des "bons gestes" dans les supports de communication.

Des prestations de service pour :

- Développer le formulaire de recensement, l'agenda et la cartographie des activités,
- Mettre à disposition un vidéaste pour la réalisation et le montage des vidéos,
- Louer une salle pour le forum régional.

Investissements :

2 ordinateurs, espace de stockage internet, suite logiciel de création graphique, achats d'arts.

**Intérêt régional :**

Le projet « L'EEDD mobilisée pour le climat, c'est nous... et vous ! » porté par le GRAINE Île-de-France s'inscrit dans la politique de mobilisation citoyenne en faveur du climat de la Région Île-de-France, au titre des Actions Exceptionnelles.

**Public(s) cible(s) :**

La valorisation des initiatives de terrain programmées en amont de la COP21 permettra de les faire connaître du grand public et donc de bénéficier au plus grand nombre sur le territoire francilien. Le maillage du réseau permettra notamment d'amplifier la diffusion de ces informations.

Par ailleurs, la mutualisation des pratiques éducatives bénéficiera à l'ensemble des professionnels et des bénévoles du réseau, ainsi qu'à ses sympathisants et partenaires. Mais si les acteurs franciliens de l'EEDD sont en première ligne de ce projet, les publics des structures du réseau GRAINE Île-de-France, sensibilisés et incités à faire évoluer leurs comportements face au dérèglement climatique, sont, in fine, les bénéficiaires attendus.

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats	600,00	0,79%	Vente de marchandises, produits finis, prestations de services	14 100,00	18,55%
Services extérieurs	1 800,00	2,37%	Région IDF	7 500,00	9,87%
Autres services extérieurs	12 900,00	16,97%	Ville de Paris	10 000,00	13,16%
Charges de personnel	36 000,00	47,37%	Aides privées	2 000,00	2,63%
Charges fixes de fonctionnement	8 200,00	10,79%	Dons en nature	5 400,00	7,11%
Prestations	5 400,00	7,11%	Bénévolat	7 500,00	9,87%
Bénévolat	7 500,00	9,87%	Autres produits	29 500,00	38,82%
Autres (dotations amortissement)	3 600,00	4,74%	Total	76 000,00	100,00%
Total	76 000,00	100,00%			

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2015	7 500,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Education à l'environnement vers un développement durable	55 000,00 €
2012	Soutien régional à la gestion des déchets (fonctionnement)	81 200,00 €
2013	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	13 000,00 €
2013	Education à l'environnement vers un développement durable	45 000,00 €
2014	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	20 000,00 €
2014	Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	40 000,00 €
2014	Soutien régional à la gestion des déchets (fonctionnement)	45 000,00 €
	Montant total	299 200,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15011519</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : ASS SOLICITES ACTIONS EXCEPTIONNELLES COP 21 TERRABILIS</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	111 000,00 €	10,81 %	12 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>12 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
 17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : SOLICITES MAISON POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE  
 Adresse administrative : 1 BOULEVARD DE L'ECOUTE S'IL PLEUT  
 91012 EVRY CEDEX  
 Statut Juridique : A RENSEIGNER (SAUF PARTICULIERS)  
 Représentant : Monsieur Michel MOMBRUN, Délégué

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 50040905700022

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Etant donné qu'il s'agit d'un projet multi partenarial, l'association a dû démarrer sans attendre les accords du financement de la Région Île-de-France.

**Objectifs :**

- Vivre ensemble ; renforcer les solidarités inter et intra générationnelles ; contribuer à une meilleure compréhension du développement durable
- Dépasser les préjugés ; mieux décrypter et comprendre les sujets d'actualités en liens avec le climat, l'économie sociale et solidaire, les solutions écologiques, les alternatives socialement responsables
- Eduquer au développement durable et à la complexité ; éduquer à la culture scientifique ; se mettre en situation pour mieux comprendre les enjeux du développement

- Développer une vision globale ; apprendre à coopérer ; initier à la gestion de projet ; apprendre à gérer plusieurs facteurs simultanément
- Faire le lien entre les éléments globaux et locaux ; mieux comprendre l'intérêt et la pertinence des solutions locales à vocation de promouvoir une société responsable (Agenda21 ; Plan Climat ; éco-responsabilité ; ESS...)
- Changer son regard sur le Monde ; réduire son empreinte écologique ; développer des comportements favorisant la consommation responsable

**Description :**

Encouragé par l'accueil très positif du jeu TERRABILIS par les acteurs francophones travaillant sur les champs de l'EEDD le projet consiste à créer le jeu numérique TERRABILIS et le portail multimédia associé.

**Moyens mis en œuvre :**

- Suivi du projet (mailing, organisation de réunions avec les partenaires projet)
- Co-animation des réunions de travail entre les acteurs du réseau CEEF et le réseau des collectivités locales
- Apport de contenus éditoriaux pour la plateforme multimédia sur les thématiques : achat responsable ; alimentation-santé ; éco-gestes (eau/énergie) ; réduction des déchets...
- Présélection des contenus éditoriaux fournis par l'ensemble des partenaires pour la plateforme multimédia
- Identification d'un pool de partenaires franciliens (point infos énergie ; collèges ; lycées ; réseaux associatifs...) pour tester le jeu en avant première en amont de la COP21 (novembre 2015)
- Communication et mise en place d'évènements en lien avec le lancement du jeu numérique en amont et durant la COP 21.

Moyens humains :

Nombre de salariés : 1 ETP qualité : Chargé(e) de mission EDD

Nombre de bénévoles : 4 nb d'heures bénévoles : 320 H

**Public(s) cible(s) :**

Le projet a vocation à être accessible à un public très large. Il contribue, aux côtés de nombreux acteurs et dispositifs, à offrir une solution ludique et innovante pour éduquer le grand public (enfants, ados, étudiants, familles, adultes) au développement durable, à l'ESS et aux questions relatives au dérèglement climatique.

- Objectif fin décembre 2015 : 30 000 utilisateurs en France
- Objectif fin décembre 2016 : 200 000 utilisateurs en France

**Localisation géographique :**

- EVRY

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Développement jeu numérique et plateforme multimédia	68 000,00	61,26%	Région IDF (sollicitée)	12 000,00	10,81%
Charges de personnel	15 500,00	13,96%	DRAC IDF	15 000,00	13,51%
Charges de structure liées au projet	8 500,00	7,66%	Sly Flog Games	5 000,00	4,50%
Bénévolat	19 000,00	17,12%	Crowdfunding	30 000,00	27,03%
			Aides privées : entreprises et fondations	30 000,00	27,03%
Total	111 000,00	100,00%	Bénévolat	19 000,00	17,12%
			Total	111 000,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2015	12 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15011522</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : ASS TECHNO PARADE ACTION EXCEPTIONNELLE COP 21</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	57 150,00 €	26,25 %	15 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		15 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : TECHNO POL - TECHNO PARADE  
 Adresse administrative : 20 RUE DE REUILLY  
75012 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Thomas VAUDECRANE, Président

Date de publication au JO : 16 avril 1996

N° SIRET : 42037523000075

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 15 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le projet nécessite une préparation en amont du projet notamment pour la réalisation des chars qui nécessite une démarrage anticipé du projet.

**Objectifs :**

Techno Parade est le plus grand évènement musical de France. Il est plébiscité par les jeunes et relayé massivement par les médias. Situé idéalement deux mois avant la COP 21, le char peut toucher instantanément des centaines de milliers de personnes. Montrer que le climat concerne la Techno Parade, aura un effet boule de neige à l'échelle de l'évènement.

**Description :**

Le Char COP 21 est une tribune exceptionnelle touchant des centaines de milliers de personnes au coeur

de la Région Île-de-France. L'association souhaite tout mettre en oeuvre pour que cette édition soit exemplaire et provoque non seulement une mobilisation des consciences mais aussi des changements concrets afin d'accompagner la transition sociétale.

Le Char COP 21 est un antidote au "no future". Il démontre que les innovations existent et qu'elles peuvent être mises en oeuvre dans le cadre du plus grand événement musical de France. Le char COP 21 est l'ambassadeur de l'espoir et du "We Are The Future" !

Techniquement le char COP 21 est une première mondiale. En effet, le camion poids lourd est issu des dernières innovations technologiques et fonctionne au gaz naturel. Le groupe électrogène est électrique. La décoration est issue du recyclage et conçue dans un principe d'économie circulaire avec un objectif zéro déchet, tout comme les denrées qui seront consommées pour l'accueil des artistes, des VIP et des institutionnels. La programmation artistique sera 100% issue du territoire francilien afin de privilégier les talents locaux et réduire l'emprunte écologique issue des transports. Le Char COP 21 n'est pas seulement une tribune exceptionnelle pour mobiliser la société civile, c'est aussi un outils fédérateur et exemplaire qui diffuse une idée positive de la transition vers une société post-carbone et post GES.

#### **Moyens mis en oeuvre :**

L'association mettra à disposition ses moyens humains, techniques et financiers pour assurer la réalisation du projet.

20 bénévoles issues d'écoles ou de centres d'apprentissages de la Région IDF qui sont mobilisés pour créer une décoration issue du recyclage.

Le plan médias de la Techno Parade, totalement déployé, touchera 20 millions de personnes. Enfin, des dizaines de milliers de photos circulent spontanément et de manière virale sur les réseaux sociaux.

#### **Intérêt régional :**

Le projet propose un très fort impact auprès d'un public difficile à toucher, celui des 18-30 ans car très versatile. Par ailleurs, le projet sera mené à bien en associant des talents franciliens pour la réalisation du char, ce qui justifie l'intérêt régional.

#### **Public(s) cible(s) :**

Réaliser ce char 22ème siècle - COP 21 défilant le 19 septembre 2015, c'est s'assurer de sensibiliser et de mobiliser 340 000 franciliens deux mois avant la conférence internationale. C'est toucher 20 millions de personnes grâce à un plan média puissant. La cible, essentiellement jeune (18-25 ans), mixte, dite génération Y est aussi composée de familles, VIP, personnalités politiques dont l'implication est relayée par les grands médias. Cette tribune exceptionnelle a déjà été mise au profit de grandes causes par exemple : avec Action contre la Faim en 2006 et avec Défis pour la Terre en 2007.

#### **Localisation géographique :**

- DEPARTEMENT DE PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2015



<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Prestations de service	15 500,00	27,12%
Achats de matériels et fourniture	7 500,00	13,12%
Locations	8 000,00	14,00%
Assurance	850,00	1,49%
Publicité, publications	7 500,00	13,12%
Déplacements, missions	1 500,00	2,62%
Charges de personnel	6 300,00	11,02%
Charges fixes de fonctionnement	4 000,00	7,00%
Bénévolat	6 000,00	10,50%
Total	57 150,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Région IDF (sollicitée)	15 000,00	26,25%
Aides privées	36 150,00	63,25%
Bénévolat	6 000,00	10,50%
Total	57 150,00	100,00%

#### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	15 000,00 €

#### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Aides aux réseaux culturels franciliens	90 000,00 €
2013	Aides aux réseaux culturels franciliens	90 000,00 €
2014	Aides aux réseaux culturels franciliens	90 000,00 €
2015	Aides aux réseaux culturels franciliens	90 000,00 €
	Montant total	360 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15011526</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : ASS VIVACITES TETE DE RESEAU</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	107 052,00 €	46,71 %	50 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		50 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : VIVACITES ILE-DE-FRANCE  
 Adresse administrative : 102 AVENUE MAURICE THOREZ  
94200 IVRY-SUR-SEINE  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame BARBARA HOUALET, Autre

Date de publication au JO : 6 mai 2000

N° SIRET : 44156127100020

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 novembre 2015  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 1 septembre 2016  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

- Proposer des temps de rencontres et d'échanges, animer des commissions et des groupes de travail. Accueillir et accompagner les porteurs de projets, valoriser les acteurs de terrain ; coordonner le Pôle ressources ;
- Participer aux instances et groupes de travail régionaux et nationaux (ENC-Ceef/Comité 21) ;
- Informer sur les actions du réseau Vivacités, l'actualité de ses membres et de ses partenaires.

**Description :**

> Informer sur les actions du réseau Vivacités, l'actualité de ses membres et de ses partenaires  
 Diffusion mensuelle d'une newsletter "Vivacités en action" désormais thématique ; actualisation du site

Internet ; diffusion des appels à réseau et des appels à projets auprès des adhérents

- > Animation des commissions : "Formations" ; "Art, pédagogie et ville" "communication"
- > Accompagnement des porteurs de projets : méthodologie, mise à disposition de ressources
- > Lancement de projets collaboratifs (outils et actions pédagogiques , formations) avec les membres
- > Représentation des valeurs de l'"Education pour une ville durable" : au sein du Ceef (Comité d'animation et pilotage-groupe "formation") , du Comité 21 et des autres partenaires
- > Animer le Pôle ressource : veille documentaire et nouvelles acquisitions ; actualisation du catalogue en ligne, gestion des prêts, création et capitalisation de « fiches outils », de « fiches projets » (retours d'expériences mené par le réseau) ; accueillir des porteurs de projets
- > Mise en place d'un programme de rencontres : une co-formation autour de la ville en valise pour explorer les potentialités pédagogiques de l'outil dans le cadre d'un projet autour de la ville durable (novembre 2015) ; une formation autour de la facilitation de projets collaboratifs et du travail en réseau...

#### **Moyens mis en œuvre :**

Une équipe de 4 permanents (organisée selon 2 Pôles : "Pédagogique" et "réseau") ;  
 Un pôle ressource ;  
 Un réseau d'acteurs ;  
 Un local associatif avec espace de ressources, salle de réunion de formation et bureaux.

#### **Intérêt régional :**

EEDD, mobilisation de la Région Île-de-France dans le cadre de la COP 21.

#### **Public(s) cible(s) :**

Professionnels et bénévoles de l'EEU et de l'EEDD ;  
 Acteurs éducatifs (Enseignants, animateurs, médiateurs socio-culturels, formateurs, etc.) ;  
 Chargés de mission (Développement Durable, Agenda 21, concertation, etc.) ;  
 Professionnels de la ville, de la culture, du développement social urbain, du tourisme urbain participatif, de la Politique de la ville ;  
 Demandeurs d'emploi, étudiants, personnes en reconversion ;  
 Bénévoles engagés sur les questions de développement durable, animation locale, éducatives.

#### **Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats	16 000,00	14,95%
Services extérieurs	4 500,00	4,20%
Autres services extérieurs	5 200,00	4,86%
Charges de personnel	69 800,00	65,20%
Prestations	2 000,00	1,87%
Bénévolat	5 052,00	4,72%
Charges fixes de fonctionnement	4 500,00	4,20%
Total	107 052,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Vente de marchandises, produits finis, prestations de services	26 000,00	24,29%
DRIEE	6 000,00	5,60%
DRJSCS	8 200,00	7,66%
Région IDF (sollicitée)	50 000,00	46,71%
CG 94	800,00	0,75%
ASP	5 500,00	5,14%
Autres produits de gestion courante	3 500,00	3,27%
Prestations en nature	2 000,00	1,87%
Bénévolat	5 052,00	4,72%
Total	107 052,00	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	50 000,00 €

### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Education à l'environnement vers un développement durable	45 000,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	15 000,00 €
2013	Education à l'environnement vers un développement durable	50 000,00 €
2014	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	18 000,00 €
2014	Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	40 000,00 €
2014	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	8 000,00 €
2014	Education à l'environnement vers un développement durable	10 000,00 €
2015	Education à l'environnement vers un développement durable	17 910,00 €
	Montant total	203 910,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15011703</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : ASS AFSI ACTION EXCEPTIONNELLE COP 21</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	27 000,00 €	37,04 %	10 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		10 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ASSOCIATION POUR LE FORUM SOCIAL A IVRY  
Adresse administrative : 10 PROMENEE GERARD PHILIPPE  
94200 IVRY-SUR-SEINE  
Statut Juridique : Association  
Représentant : Monsieur Mamadou SARAMBOUNOU, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 51217654600012

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)  
Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le carnaval nécessite une préparation et une anticipation qui justifie le démarrage anticipé de l'action.

**Objectifs :**

Des associations et des citoyens d'Ivry lancent une campagne pour montrer qu'il y a des modèles alternatifs dans les domaines, technologique, économique énergétique et social, modèles qui peuvent permettre de faire face à l'urgence climatique et de trouver des solutions de sortie de crise.

**Description :**

L'association propose un Carnaval Climat qui démarrerait à Ivry et devrait s'élargir à d'autres communes

du Val de Marne et de la Région parisienne.

La préparation collective de ce Carnaval Climat est l'une des pierres angulaires du projet. Le but est de créer des liens entre les associations et les citoyens afin d'agir et de construire des alternatives. Dans cette action, l'association veut privilégier, à travers des activités artistiques et ludiques, le travail en commun et la préparation collective. A travers les activités publiques (carnaval, théâtre), elle souhaite sensibiliser le maximum de personnes qui n'ont pas l'habitude d'assister à des activités militantes.

L'action se déroulera comme suit :

- (1) Préparation matérielle du carnaval dans des ateliers de couture ou de fabrication de chars (actuellement il y a des ateliers à Ivry, Vitry, Choisy, Bagnolet, Aubervilliers et Créteil.
- (2) Intervention d'un groupe théâtral déjà engagé dans les luttes écologiques.
- (3) Participation de plusieurs groupes de musique, en particulier lors du carnaval.
- (4) Construction et maintenance d'un site web de convergence des alternatives.

Indépendamment de la préparation matérielle, le projet aura plusieurs moments forts :

- (1) Participation à la fête d'Ivry en juin.
- (2) Carnaval climat le 23 juin pour le passage du Tour Tandem.
- (3) Présence au village Alternatiba à Paris
- (4) Fin novembre, manifestation au Bourget à l'occasion de la COP21

#### **Moyens mis en œuvre :**

Travail des personnes bénévoles (plusieurs dizaines de personnes, dont des couturières professionnelles).

Mise à la disposition d'un grand local par la municipalité pour stocker le matériel.

Prise en charge par la municipalité de la communication (affiches, flyers...).

Utilisation de salles dans les maisons de quartier pour les ateliers.

Et en commun avec les organisateurs de l'accueil du tour tandem le 23 septembre : mise à la disposition du parc Maurice Thorez par la Région.

#### **Intérêt régional :**

Cette manifestation local présente un intérêt régional dans la mesure où le processus est reproductible et est destiné à s'étendre à d'autres communes du Val-de-Marne.

#### **Public(s) cible(s) :**

Le public cible est le grand public qui viendra assister au Carnaval climat. Les personnes associées aux différents ateliers sont des personnes d'Ivry dans un premier temps.

#### **Localisation géographique :**

- IVRY-SUR-SEINE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats	9 000,00	33,33%
Autres services extérieurs	6 000,00	22,22%
bénévolat	4 000,00	14,81%
prestations en nature	8 000,00	29,63%
Total	27 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Conseil régional Ile-de-France	10 000,00	37,04%
Autres produits	5 000,00	18,52%
Bénévolat	4 000,00	14,81%
Prestations en nature	8 000,00	29,63%
Total	27 000,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2015	10 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15011734</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : ASS REFEDD TETE DE RESEAU</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	109 700,00 €	22,79 %	25 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		25 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ASSOCIATION REFEDD  
 Adresse administrative : 50 RUE DES TOURNELLES  
75003 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Oriane CEBILE, Présidente

Date de publication au JO : 6 octobre 2007

N° SIRET : 51061421700014

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 janvier 2018

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le projet est un projet multipartenarial. Le travail de l'association a déjà commencé, c'est pourquoi il est proposé de pouvoir prendre en compte le démarrage anticipé de l'action et des dépenses.

**Objectifs :**

L'animation du réseau francilien des associations étudiantes engagées sur le développement durable a pour objectif la structuration du réseau afin que des projets inter-associatifs émergent.

Elle permettra une meilleure coordination des projets et des agendas.

Cette structuration et animation du réseau francilien répond au plus près des attentes des associations étudiantes oeuvrant pour le développement durable.

C'est également l'occasion de valoriser les initiatives étudiantes auprès du grand public et de nos



partenaires.

### **Description :**

Les associations étudiantes animent la vie du campus et du territoire auquel elles sont rattachées. Elles favorisent ainsi la participation des étudiants à des activités liées au développement durable que ce soit pour de la sensibilisation ponctuelle ou bien pour un engagement plus régulier.

Ces associations étudiantes sont la vitrine d'un large panel d'opportunités d'engagement.

Elles sont également un rouage essentiel en vue de la mobilisation francilienne des étudiants et jeunes diplômés pour la COP21, et plus spécifiquement pour la COY qui aura lieu à Villepinte.

#### 1. Des temps de rencontres

##### a. Les rencontres locales et nationales

L'animation du réseau francilien que porte le REFEDD permet de fédérer ces associations afin qu'elles puissent échanger leurs expériences, coordonner leurs agendas ou bien monter des projets interassociatifs.

Au-delà de la création d'une émulation collective au sein même d'un campus, des projets entre campus émergent et permettent aux associations étudiantes de s'ouvrir sur leur territoire.

Pour cela, le REFEDD anime un espace interactif dédié au partage des bonnes pratiques via les réseaux sociaux notamment grâce à un groupe Facebook REFEDD Île-de-France (audience 2000 personnes).

Si cet espace virtuel est aujourd'hui indispensable, des rencontres physiques sont des moments essentiels.

Des rencontres locales sont ainsi organisées cinq fois par an. Conviviales et informelles, elles permettent aux associatifs et étudiants d'échanger à différents moments de l'année.

Ces rencontres peuvent également se faire lors d'évènements organisés par le REFEDD comme des projections débats ou encore des formations.

Plus largement, depuis 6 ans, sont organisées les rencontres nationales des étudiants pour le développement durable en Île-de-France.

Ces deux jours d'éco-synergie sont organisés au sein d'établissements d'enseignement supérieur franciliens et rassemblent près de 450 jeunes et étudiants de toute la France, dont une large partie sont eux-mêmes franciliens.

A cette occasion, le REFEDD fait intervenir des professionnels lors d'ateliers ou de formations autour des grandes questions d'actualités du développement durable.

##### b. Les formations et autres évènements

Afin d'accompagner les étudiants dans leur engagement et dans leur volonté de monter des projets en lien avec le développement durable, le REFEDD propose une série de formations à destination des associations étudiantes de développement durable, des associations étudiantes en générales et ses étudiants souhaitant s'informer voire s'engager.

Les thématiques tant larges que vastes du développement durable se retrouvent dans la batterie de formations et des outils qui les accompagnent.

- Des formations allant de 2h à 2 jours suivant les thématiques et la finalité (de la sensibilisation, à l'accompagnement à la méthodologie de projet) pour que les étudiants puissent agir : Bilan Carbone Campus ©, Plan de Déplacement Campus, alimentation responsable, négociations internationales climatiques.

- Des guides qui vont de pair avec les formations afin que les étudiants se saisissent du sujet par une connaissance accrue : « Gaspillage alimentaire », « Introduire une alimentation responsable dans son Restaurant Universitaire », « Qu'est-ce que le commerce équitable ? », « Organiser un événement responsable » ; « Les mobilités durables » (en cours).

#### 2. Des projets interassociatifs

Le REFEDD mettra en place des actions coordonnées avec les associations étudiantes et les jeunes franciliens en vue de la programmation de la COY-Conférence of Youth qui se tiendra à Villepinte du 26 au 28 novembre 2015.

Les associations étudiantes franciliennes recensées comme actrices du développement durable n'ont pas

toutes comme objet statutaire la sensibilisation au développement durable et/ou à l'environnement. Certaines associations culturelles ou sportives portent elles aussi des projets de développement durable dans le sens où elles prennent en compte le concept dans leurs projets. Ces projets sont l'occasion idéale d'un travail collaboratif entre plusieurs associations aux compétences et expertises diverses.

Le REFEDD dispose d'un outil d'accompagnement des projets interassociatifs : REVENT, pour l'organisation d'événement responsable.

Le REFEDD se propose d'accompagner les associations dans la réalisation de leur évènement grâce à un outil sur mesure.

L'objectif de cet outil est d'aider de manière concrète les organisateurs à repenser de façon progressive leur évènement en termes d'impacts et de sensibilisation.

L'exemplarité dans l'organisation des manifestations en lien avec le Climat ou le développement durable est un axe important d'amélioration des projets étudiants.

### 3. Un ancrage francilien

Depuis 2010, le REFEDD est hébergé par la maison des initiatives étudiantes de la mairie de Paris.

Au sein de ce carrefour d'associations étudiantes parisiennes qui s'engagent, le REFEDD apporte son concours pour toute demande d'aides et d'informations sur des projets de développement durable.

Ainsi, les animations proposées par le REFEDD (projections-débats, dégustations, formations, etc) ont souvent lieu dans ces locaux.

L'équipe nationale se trouvant à Paris, elle répond facilement aux demandes d'interventions et d'animations lors de la semaine nationale du développement durable d'associations étudiantes, ainsi que lors de journée de sensibilisation organisées sur les campus franciliens ou tout autre événement auquel il participe.

Depuis octobre 2013, le REFEDD est représenté au sein du Conseil économique, social et environnemental de la région Île-de-France en la personne d'Astrid Barthélemy.

Elle y porte les questions de développement durable et la voix des étudiants franciliens sur ce sujet puisqu'elle siège dans les commissions Agriculture, environnement et ruralité ainsi que Education formation professionnelle, enseignement et recherche.

Au-delà de l'appui apporté aux associations membres, REFEDD cherche à dynamiser son réseau en se tournant vers des étudiants qui n'appartiennent pas forcément à une association afin qu'ils rejoignent la mobilisation autour de la COP 21.

#### **Moyens mis en œuvre :**

La déléguée générale (Astrid Barthélemy) pilote l'ensemble des projets, en lien avec le bureau de l'association et l'équipe composée d'un salarié et de volontaires en service civique.

L'animateur réseau national, Edouard Pénide, coordonne l'équipe relais francilienne composée d'une personne service civique ainsi que de bénévoles.

Le REFEDD souhaite recruter une autre personne sur l'animation du réseau virtuel en tant que salariée.

Le REFEDD dispose également d'un centre de ressources composé d'une vidéothèque et d'une bibliothèque fournie mise à disposition des associations membres comprenant notamment des guides pratiques sur diverses thématiques (gaspillage alimentaire, investissement socialement responsable, changement climatique, transition énergétique... )

#### **Intérêt régional :**

L'ensemble de cette démarche s'inscrit dans les priorités de la délibération du conseil régional d'Île-de-France CR 108-13 reprenant le cadre régional d'intervention de la région relatif au soutien des structures dans le secteur de l'environnement.

#### **Public(s) cible(s) :**

Le principal public bénéficiaire du projet sera les associations étudiantes franciliennes et plus largement les étudiants / jeunes diplômés.

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats	6 880,00	6,27%	MEDDE	10 000,00	9,12%
Services extérieurs	8 300,00	7,57%	MESR	10 000,00	9,12%
Autres services extérieurs	14 940,00	13,62%	Région IDF (sollicitée)	25 000,00	22,79%
Charges de personnel	41 380,00	37,72%	Région Aquitaine	4 000,00	3,65%
Autres charges de gestion courante	500,00	0,46%	ADEME	4 000,00	3,65%
Secours en nature	21 700,00	19,78%	Ville de Paris	2 000,00	1,82%
bénévolat	16 000,00	14,59%	Autres établissements publics	9 000,00	8,20%
<b>Total</b>	<b>109 700,00</b>	<b>100,00%</b>	Aides privées	8 000,00	7,29%
			Prestations en nature	21 700,00	19,78%
			Bénévolat	16 000,00	14,59%
			<b>Total</b>	<b>109 700,00</b>	<b>100,00%</b>

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2015	25 000,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS****Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Soutien régional à la gestion des déchets (fonctionnement)	39 500,00 €
2013	Education à l'environnement vers un développement durable	15 000,00 €
2014	Soutien aux associations dans le domaine de l'environnement.	15 000,00 €
	<b>Montant total</b>	<b>69 500,00 €</b>

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15012343</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : ASS UNE RADIO ETUDIANTE A PARIS ACTION EXCEPTIONNELLE COP 21</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	17 000,00 €	29,41 %	5 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		5 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : UNE RADIO ETUDIANTE A PARIS  
 Adresse administrative : 50 RUE DES TOURNELLES  
75003 PARIS 3  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Mélanie PECLAT, Présidente

Date de publication au JO : 7 mars 1998

N° SIRET : 42060020700021

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 15 juillet 2015  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 15 décembre 2015  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Sensibiliser le public aux enjeux du dérèglement climatique et encourager le changement de comportement face aux problématiques liées à l'environnement.

**Description :**

L'action consiste en la mise en place d'une couverture médiatique spéciale sur l'antenne de Radio Campus Paris dédiée à la sensibilisation du public au dérèglement climatique à l'approche de la Cop21. Cette action se traduit par l'intensification de la production et de la diffusion de contenus radiophoniques liés à l'environnement (chroniques, reportages et émissions quotidiennes), par l'agrégation de ces contenus sur une plateforme multimédias enrichie, interactive et virale, ainsi que par la délocalisation des

studios pour des émissions spéciales en direct et en public avec des acteurs engagés pour le changement climatique (avec notamment une résidence hors les murs du studio à Place to B et sur les lieux des rassemblements d'Alternatiba et de la Conférence of Youth).

Cette couverture médiatique spéciale sera activement relayée par un plan de communication dédié (spot, encart pub, identité visuelle et sonore spécifique, soirée de lancement, communiqués de presse...).

#### **Moyens mis en œuvre :**

Radio Campus Paris mobilisera un membre de son équipe permanente (le responsable de la technique) pour chapeauter techniquement l'action et embauchera un journaliste pour ce charger du suivi opérationnel de sa mise en place. De plus, l'action sollicitera l'engagement actif d'une vingtaine de bénévoles tout au long du dispositif.

Ces bénévoles suivront un atelier de formation préalable pour être sensibilisés à l'action, au discours et aux méthodes. Radio Campus Paris mettra à disposition de l'action l'ensemble de son matériel radiophonique pour permettre une qualité optimale de couverture et sollicitera la contribution du reste de son équipe permanente pour coordonner la communication et la gestion en interne de l'action.

#### **Intérêt régional :**

L'action s'inscrit dans la politique de sensibilisation générale du public aux enjeux du changement climatique et plus largement dans la lutte contre le dérèglement climatique dont la Région Île-de-France est un acteur majeur notamment, par exemple, à travers le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie (SRCAE).

#### **Public(s) cible(s) :**

Le jeune public francilien (18-30 ans) bénéficiera tout particulièrement de cette action. Ce public correspond en effet au profil moyen des 60 000 auditeurs quotidien de Radio Campus Paris et de ses 40 000 internautes uniques par mois (site et réseaux sociaux). L'objectif est de renforcer la communication à destination de ce public pour l'inciter à s'engager et à agir contre le dérèglement climatique.

#### **Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats	750,00	4,41%	FSEF Sélective, Ministère de la Culture	2 350,00	13,82%
Autres services extérieurs	10 750,00	63,24%	Région IDF (sollicitée)	5 000,00	29,41%
Charges de personnel	2 500,00	14,71%	DDEEES - Ville de Paris	2 750,00	16,18%
Charges fixes de fonctionnement	3 000,00	17,65%	Autres produits	6 900,00	40,59%
<b>Total</b>	<b>17 000,00</b>	<b>100,00%</b>	<b>Total</b>	<b>17 000,00</b>	<b>100,00%</b>

### **ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2015	5 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2013	Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	7 500,00 €
2013	Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	6 500,00 €
2015	Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Investissement	3 000,00 €
2015	Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	12 000,00 €
	Montant total	29 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15012348</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : NE77 TETE DE RESEAU</b>
------------------------------------

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	77 785,00 €	32,14 %	25 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		25 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ASSOCIATION NATURE ENVIRONNEMENT  
77

Adresse administrative : RUE PAUL DOUMER  
77011 MELUN CEDEX

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame Jane BUISSON, Présidente

Date de publication au JO : 5 février 1972

N° SIRET : 38254963200018

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)

Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le projet est un projet multipartenarial. Le travail de l'association a déjà commencé, c'est pourquoi il est proposé de pouvoir prendre en compte le démarrage anticipé de l'action et des dépenses.

**Objectifs :**

- Être un acteur engagé pour le respect des lois et des règlements en matière de protection de l'environnement,
- Animer et développer un réseau de 60 associations de protection de l'environnement et du patrimoine,
- Former des citoyens concernés et responsables de leur environnement,
- Faire progresser et promouvoir l'éducation à l'environnement,

- Contribuer à la découverte de l'environnement dans le respect des milieux, des sites et des personnes qui y vivent et qui y travaillent.

### **Description :**

Principales activités :

- L'animation du réseau départemental des associations de défense de l'environnement et de protection de la nature,
- La participation à 69 commissions préfectorales, départementales et régionales. NE 77 est en particulier habilitée à prendre part aux débats sur l'environnement au sein de certaines instances consultatives départementales,
- Le suivi des actions menées par les organismes et associations auxquels NE 77 adhère. Il s'agit de France Nature Environnement-FNE ; Île-de-France Environnement-IOFE ; Réseau Régional d'Animation et d'Information sur la Nature et l'Environnement-GRAINE ; Observatoire Régional des Déchets d'Île-de-France-ORDIF ; Agence Régionale pour la Nature et la Biodiversité-Natureparif ; Aquibrie ; Conservatoire Régional des Espaces Naturels-Pronatura ; Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais.
- L'information sous toutes ses formes, la communication avec ses adhérents et partenaires,
- L'éducation, la sensibilisation à l'environnement et au développement durable : réalisation de projets éducatifs,
- La formation, le conseil, l'aide technique à l'attention de ses membres et sa contribution à l'animation de débats pour le grand public,
- L'étude, la recherche, l'expérimentation,
- L'exercice de l'action en justice,
- La représentation,
- L'organisation de manifestations : congrès, colloque, rassemblement,
- L'emploi de toute personne nécessaire à son action ou son fonctionnement.

### **Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains : 1 chargée de mission salariée  
 + embauche prévue d'un animateur nature-environnement  
 + une quarantaine de bénévoles.

Autres moyens :

- Documents pédagogiques, bulletins, brochures, livres...
- Formations, conférences...

### **Intérêt régional :**

Nature Environnement 77 est une fédération d'associations dite « Tête de réseau » qui apporte une aide constante aux associations adhérentes (49 en 2014) et aux adhérents individuels (75 en 2014) dans leurs actions d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). NE 77 fédère 3.300 personnes en Seine-et-Marne.

### **Public(s) cible(s) :**

Associations adhérentes et adhérents individuels en Seine-et-Marne soit 3 300 personnes.  
 Public élargi grâce aux actions EEDD.

### **Localisation géographique :**

- SEINE ET MARNE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD



**CPER : Hors CPER**

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats	7 770,00	9,99%	Actions pédagogiques, vente de livres	5 700,00	7,33%
Autres charges extérieures	1 438,00	1,85%	Subvention Région (sollicitée)	25 000,00	32,14%
Autres services extérieurs	12 570,00	16,16%	Subvention DRIEE (sollicitée)	5 000,00	6,43%
Charges de personnel	35 850,00	46,09%	Subvention communes	1 000,00	1,29%
Autres charges de gestion courante	4 600,00	5,91%	CG 77	1 500,00	1,93%
Bénévolat	15 557,00	20,00%	Subvention Emploi-tremplin (sollicitée)	5 000,00	6,43%
<b>Total</b>	<b>77 785,00</b>	<b>100,00%</b>	Cotisations et dons	14 300,00	18,38%
			Bénévolat	15 557,00	20,00%
			Produits financiers	4 728,00	6,08%
			<b>Total</b>	<b>77 785,00</b>	<b>100,00%</b>

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2015	25 000,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional** (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Soutien aux associations dans le domaine de l'environnement.	30 000,00 €
2014	Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	25 000,00 €
	<b>Montant total</b>	<b>55 000,00 €</b>

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15012393</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : ASS IDFE TETE DE RESEAU</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	92 200,00 €	43,38 %	40 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		40 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ILE DE FRANCE ENVIRONNEMENT - FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

Adresse administrative : 2 RUE DU DESSOUS DES BERGES  
75013 PARIS 13

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame Dominique DUVAL, Présidente

Date de publication au JO : 13 décembre 1995

N° SIRET : 32464467300067

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)

Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le projet est un projet multipartenarial. Le travail de l'association a déjà commencé avec notamment l'embauche d'un chargé de mission 'Coordination de la vie associative et de la communication' en février, c'est pourquoi il est proposé de pouvoir prendre en compte le démarrage anticipé de l'action et des dépenses.

**Objectifs :**

- Orientation et stratégie de l'union régionale à partir des propositions des associations locales et du travail des ateliers thématiques.

Production d'avis dans le cadre des outils de démocratie participative (EP, OP, concertation)

- Participation aux commissions régionales, départementales, locales

- EEDD (formations - publication Liaison et communication dématérialisée - organisation d'évènements)

**Description :**

- 1/ Améliorer la coordination du réseau associatif et de la communication entre le réseau d'associations locales et IOFE (embauche d'un chargé de mission)
- 2/ Définir des positionnements stratégiques sur un certain nombre de thématiques environnementales à partir des motions existantes, en appui sur les administrateurs, les chargés de mission et le réseau FNE
- 3/ Faire évoluer la communication : changement de nom et de logo donc de toute la charte graphique, poursuite du développement de la communication dématérialisée (site web, Twitter..)
- 4/ Poursuivre les actions d'éducation à l'environnement par les formations, la diffusion de 6 "Liaison" par an, les Newsletters...
- 5/ Organiser des évènements dans le cadre de la COP 21 (dont un le 30 mars 2015, qui n'a pas fait l'objet d'une demande de subvention exceptionnelle, qui est un colloque sur la thématique du changement climatique et de la Seine)
- 6/ Développer des partenariats privés

**Moyens mis en œuvre :**

Embauche au 12 février d'un chargé de mission "Coordination de la vie associative et de la communication", afin de moderniser la communication d'IOFE et de dynamiser les échanges avec les associations membres.

- \* Egalement animation du réseau par : réunions bi-mensuelles du Bureau de 9 membres, réunions trimestrielles du Conseil d'administration de 34 membres, groupe de travail géré par des chargés de mission bénévoles, réunions biannuelles des présidents des collectifs et fédérations régionales.
- \* Diffusion du périodique "Liaison" à raison de 6 numéros par an, sous forme papier (3000 exemplaires, diffusés notamment aux élus franciliens) et dématérialisée. Utilisation des réseaux sociaux dont Twitter.
- \* Organisation de formations (Eau - Démocratie participative - Biodiversité...)
- \* Organisation d'évènements

**Intérêt régional :**

IOFE et ses associations participent à de nombreuses commissions régionales, aux Conseils d'Administration et bureau d'agences régionales (Arene, Airparif, Bruitparif, Ordif, Natureparif...), aux instances départementales (CCE des aérodromes franciliens, PEB, PPRT, Coderst, Site et nature, Commissions forestières...) et locales (CLE, PLU, CSOT, Agenda 21...)  
 Nomination au CESER IOF de 3 représentants dont un est membre de la Mission de préfiguration MGP  
 Nomination au CA Ports de Paris.

**Public(s) cible(s) :**

Les Franciliens dans leur ensemble, les 40000 adhérents des 320 associations (recensement 2014), ainsi que ceux de la convergence associative contre les nuisances aériennes, tous les maires d'Île-de-France.

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats	2 500,00	2,71%	Vente de marchandises, produits finis, prestations de services	5 350,00	5,80%
Services extérieurs	11 200,00	12,15%	DRIEE	10 000,00	10,85%
Autres services extérieurs	45 000,00	48,81%	Région IDF (sollicitée)	40 000,00	43,38%
Charges de personnel	15 000,00	16,27%	Ville de Paris	5 000,00	5,42%
Bénévolat	18 500,00	20,07%	Agence de services et de paiement	3 000,00	3,25%
<b>Total</b>	<b>92 200,00</b>	<b>100,00%</b>	Autres établissements publics	5 000,00	5,42%
			Aides privées	5 350,00	5,80%
			Bénévolat	18 500,00	20,07%
			<b>Total</b>	<b>92 200,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2015	40 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Soutien aux associations dans le domaine de l'environnement.	50 000,00 €
2012	Education à l'environnement vers un développement durable	48 000,00 €
2014	Soutien aux associations dans le domaine de l'environnement.	40 000,00 €
2014	Soutien des structures dans le secteur de l'environnement	45 000,00 €
	<b>Montant total</b>	<b>183 000,00 €</b>

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15012399</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : ASS AFES ACTION EXCEPTIONNELLE COP 21</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	57 710,00 €	17,33 %	10 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		10 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
 17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ASSOCIATION FRANCAISE POUR L'ETUDE DU SOL  
 Adresse administrative : AVENUE DE LA POMME DE PIN CS 40001  
 45075 ORLEANS CEDEX 2  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Dominique ARROUAYS, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 42055467700021

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 9 juillet 2015  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Cette action répond à trois objectifs :

- amorcer la création d'une réseau de mesure et de suivi des teneurs en carbone dans des sols agricoles et forestiers d'Île-de-France,
- mettre en évidence l'impact carbone positif de pratiques agricoles et forestières écologiques,
- sensibiliser et mobiliser les citoyens, les acteurs professionnels et les décideurs politiques.

**Description :**

1/ sélection de 16 sites de prélèvements d'échantillons de sols représentatifs des horizons pédologiques

de l'Île-de-France, des types de productions et des modes de cultures (dont quatre fosses pédologiques)  
 2/ réalisation d'un site internet et d'un dossier de presse présentant les enjeux climatiques liés à l'action, l'action elle-même, ses objectifs en 2015 et les perspectives de suite et d'essaimage.  
 3/ conception de la procédure simplifiée des prélèvements et formation des acteurs  
 4/ réalisation des fosses et des prélèvements avec la participation citoyenne. Chaque opération donnera lieu à la publication d'une fiche de projet et d'une action de communication.  
 5/ analyse des échantillons par le Conservatoire Européen des Sols  
 6/ réalisation d'un dossier de document bilan de l'action et mises à jour du site  
 7/ présentation du projet et de ses résultats à l'Académie d'Agriculture, au colloque de la Journée Mondiale des Sols et à COP 21 et, sur demande de la Région, présentation dans l'hémicycle.

#### **Moyens mis en œuvre :**

La méthodologie scientifique sera réalisée avec les pédologues de l'AFES, association portant la demande de subvention.

Les échantillons de sols seront analysés par le Conservatoire Européen des Sols.

Terre de Liens, la Réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais, L'association Française d'Agroforesterie réaliseront avec l'AFES les prélèvements, les formations et les animations sur leur territoire.

Des conventions entre l'AFES et chacune des associations préciseront les actions et les moyens.

L'AFES met à disposition l'exposition "Sols fertiles, Vies secrètes" qui sera itinérante tout au long de l'action régionale.

#### **Intérêt régional :**

Cette action s'inscrit dans le dispositif mis en place par le Conseil Régional Île-de-France pour soutenir la mobilisation citoyenne autour de la COP 21.

Plus largement elle s'inscrit dans plusieurs politiques régionales :

- la protection des espaces agricoles et naturels (SDRIF),
- le développement d'une agriculture durable et de proximité,
- les objectifs du SRCAE (réduction par 4 des émissions de GES d'ici 2050),
- le développement de la science citoyenne.

#### **Public(s) cible(s) :**

Seront concernés par cette action :

- une quinzaine d'exploitants agricoles et forestiers,
- des réseaux scientifiques,
- de l'ordre de 300 citoyens seront sollicités et formés pour les fosses et les prélèvements dans une démarche de science citoyenne,
- de l'ordre de 3000 citoyens seront sensibilisés à travers des actions de communication (exposition, site internet, dossier de presse, conférences, etc.),
- des établissements scolaires et des campus seront associés.

#### **Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats	25 010,00	48,37%	Région IDF	10 000,00	19,34%
Autres services extérieurs	4 200,00	8,12%	Bénévolat	10 500,00	20,31%
Prestations	12 000,00	23,21%	Prestations en nature	12 000,00	23,21%
Bénévolat	10 500,00	20,31%	Autres produits	19 210,00	37,15%
Total	51 710,00	100,00%	Total	51 710,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2015	10 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15012441</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : ASS CIE ARZAPAR ACTION EXCEPTIONNELLE COP 21</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	21 521,00 €	37,17 %	8 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		8 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : COMPAGNIE ARZAPAR - LES CLOWNS CITOYENS  
 Adresse administrative : 6 RUE PASTEUR  
93400 SAINT-OUEN  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Judith ROMERO, Présidente

Date de publication au JO : 9 février 2008

N° SIRET : 49174592300038

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 3 octobre 2015  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 28 novembre 2015  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Par une action innovante, participative et non moralisatrice en amont de la COP 21 :

- sensibiliser la société civile (et notamment les 15-25 ans) aux thématiques liées au climat ;
- rendre les citoyens actifs et responsables au sein de leurs réseaux en leur fournissant leur propre outil à diffuser autour d'eux ;
- informer les jeunes de l'existence de COY (Conference of Youth) et de leur droit à y participer.

**Description :**

Les Clowns Citoyens interpellent les passants en leur faisant choisir parmi 21 messages celui qu'ils



défendront auprès de leurs réseaux, en lien avec le climat et la COP21. Ils se prennent ensuite en photo avec chaque participant portant son message. Le participant sera propriétaire de sa photo qu'il aura en charge de diffuser, pour informer son entourage et son/ses réseau(x) des enjeux de la COP21. Dans la lignée de l'engagement des Clowns Citoyens et de leur démarche optimiste, joyeuse et prétendument naïve, cette action visera à mettre en avant les innovations et les notes d'espoir, à l'opposé des discours catastrophistes et démobilisants.

Les interventions seront tournées vers les jeunes de 15 à 25 ans, principaux utilisateurs des réseaux sociaux, et parmi les premiers concernés par les conséquences des changements climatiques. Les interventions (hors Nuit Blanche et COY) auront lieu dans des lycées, universités, grandes écoles et services jeunesse municipaux.

Les Clowns Citoyens sont là pour inciter à porter un regard nouveau sur les comportements humains. Dans le cadre de ce projet, ils auront également pour mission de renvoyer les intéressés vers des associations de jeunes en lien avec le climat ainsi que vers la COY (qu'ils soient ou non actifs au sein d'une organisation) où les clowns seront présent pour recueillir la parole des jeunes en les questionnant sur un mode décalé et prétendument naïf sur leurs attentes et leur vision de l'après COP21.

### **Moyens mis en œuvre :**

Moyens matériels : 2 structures comportant 21 messages

L'ensemble des photos sera rassemblé sur un blog dédié à l'action.

Moyens humains internes à l'association Arzapar :

- Equipe de 8 clowns-intervenants (qui sera élargie à 12 dès septembre 2015)
- Une plasticienne, collaboratrice d'Arzapar depuis 2013, travaille à l'éco-conception du cadre de la photo et des supports de messages ;
- L'administrateur de compagnie ;
- Une coordinatrice (qui sera aussi en charge du blog dédié à l'action).

Moyens humains externes à l'association Arzapar : Comité d'experts pour validation des messages.

### **Intérêt régional :**

Orientations régionales en amont de la COP21.

### **Public(s) cible(s) :**

Evaluation du public sur l'ensemble de l'action, en nombre :

- 1800 à 4000 personnes photographiées et interviewées (Nuit Blanche, 21 interventions + exposition) ;
- via les réseaux sociaux : 20000 à 50000.

L'objectif est de prendre en photo 10 à 15% des jeunes d'un site pour atteindre 60 à 80% de l'ensemble.

Tout public et notamment les jeunes de 15 à 25 ans, Les interventions auront donc lieu dans plusieurs départements d'IDF. Les établissements scolaires seront contactés via le réseau du REFEDD ; les services jeunesse via le CG93 issus de milieux sociaux variés (scolarisés ou non) sur l'ensemble de l'Ile-de-France.

### **Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats	130,00	0,61%
Services extérieurs	20,00	0,09%
Autres services extérieurs	3 148,00	14,84%
Charges de personnel	17 921,00	84,46%
Total	21 219,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Région IDF	8 000,00	37,17%
CG 93	3 000,00	13,94%
Services municipaux COP 21	1 500,00	6,97%
Cotisations, dons manuels ou legs	2 021,00	9,39%
Autres produits	7 000,00	32,53%
Total	21 521,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2015	8 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15012443</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : ASS ATTENTION CHANTIER ACTION EXCEPTIONNELLE COP 21</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	55 994,00 €	16,07 %	9 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		9 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ATTENTION CHANTIER  
 Adresse administrative : 11 RUE CAILLAUX  
75013 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Jonathan DUONG, Président

Date de publication au JO : 25 novembre 2006

N° SIRET : 50414868500036

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 août 2015  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

- Permettre à des populations exclues des espaces d'expression de produire enquêtes et documents audiovisuels sur la lutte contre le réchauffement climatique. Le sort des migrants pour l'environnement, à Paris et en Afrique de l'Ouest, fera l'objet d'une attention particulière afin de valoriser ces initiatives.
- Diffuser ces productions sous forme de projections-débats et émissions de radio, dans les foyers et auprès du grand public, pour valoriser cette dimension méconnue de la lutte contre le réchauffement climatique.

**Description :**

L'association Attention Chantier accompagnera des personnes issues de l'immigration, dont une majorité

de jeunes et de résidents de foyers de travailleurs migrants franciliens, dans la réalisation d'interviews ainsi que de reportages audio et vidéo (entre 10 et 30 prévus). Les participants aborderont la thématique de la lutte contre le réchauffement climatique en s'intéressant particulièrement à l'action des migrants. Ils iront à la rencontre des porteurs d'initiatives agissant aussi bien en Ile-de-France qu'en Afrique de l'Ouest (au travers des associations de développement ayant une antenne à Paris), voire dans d'autres espaces. Cette action s'inscrit en prolongement des ateliers radio et ateliers vidéo menés par l'association depuis 3 ans, au profit des populations exclues des espaces d'expression.

Les contenus audio et vidéo produits seront diffusés, sous la forme de projections-débats et d'émissions de radio incluant des interviews en direct, sous la forme d'événements autonomes (en particulier dans les foyers de travailleurs migrants franciliens), et dans le cadre de manifestations associatives plus larges (village Alternatiba notamment). Tous ces contenus seront également accessibles en ligne et librement diffusables par quiconque (diffusion sous licence Creative Commons).

### **Moyens mis en œuvre :**

#### 1) Moyens humains:

Un(e) coordinateur-trice sera chargé(e) d'animer les ateliers de réalisation, avec le support du coordinateur de la Radio des foyers (REC) pour les ateliers et émissions radiophoniques. Le chargé de développement de l'association assurera la gestion courante du projet. L'ensemble de l'action sera appuyée par une équipe de bénévoles et de résidents.

#### 2) Moyens techniques :

L'association mettra à disposition une unité de tournage (caméra, micro, casque), ainsi que du matériel de montage, de prise de son et de diffusion radio. Des achats et locations de matériel complémentaires sont prévus. Les dépenses comprendront également des frais de communication pour les diffusions grand public (flyers, affiches, autres...), ainsi que du matériel bureautique (imprimante).

### **Intérêt régional :**

L'action s'inscrit à la fois dans le cadre des politiques d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), et dans celles visant à promouvoir des espaces de citoyenneté. Depuis sa création, l'association Attention Chantier favorise l'inscription des résidents des foyers dans des espaces d'expression artistique, de débats, et d'échanges de savoir. Cette démarche repose sur une co-réalisation qui favorise l'appropriation directe des outils et des enjeux par les acteurs, puis sur des espaces de diffusion grand public qui favorisent les échanges citoyens entre des points de vue qui peinent souvent à se rencontrer. Basé sur cette démarche, le projet "Chantiers du climat" vise à redonner à tous une place d'acteur face aux problématiques environnementales, et à valoriser les initiatives méconnues des migrants.

### **Public(s) cible(s) :**

Une soixantaine de personnes participeront aux ateliers de réalisation d'interviews, de reportages audio et vidéo.

Les événements de diffusion organisés par l'association, principalement dans les foyers, attireront entre 500 et 1 000 personnes.

Les événements partenaires auxquels l'association s'intégrera toucheront plusieurs milliers de personnes. Les contenus accessibles en ligne seront consultés par un public comprenant entre 2 000 et 10 000 personnes.

### **Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats	11 350,00	20,27%	DRAC / Culture et lien social	3 333,00	5,95%
Services extérieurs	3 098,00	5,53%	FDVA	3 666,00	6,55%
Autres services extérieurs	8 623,00	15,40%	Région IDF	9 000,00	16,07%
Charges de personnel	21 540,00	38,47%	Ville de Paris	15 000,00	26,79%
Autres charges de gestion courante	1 730,00	3,09%	Agence de services et de paiement	3 570,00	6,38%
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	1 100,00	1,96%	Aides privées	1 750,00	3,13%
Bénévolat	8 553,00	15,27%	Prestations en nature	1 100,00	1,96%
<b>Total</b>	<b>55 994,00</b>	<b>100,00%</b>	Bénévolat	8 553,00	15,27%
			Autres produits	10 022,00	17,90%
			<b>Total</b>	<b>55 994,00</b>	<b>100,00%</b>

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2015	9 000,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	10 000,00 €
2014	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	15 000,00 €
	<b>Montant total</b>	<b>25 000,00 €</b>

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15013118</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : ASS 5'HOP ACTIONS EXCEPTIONNELLES COP 21</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	18 700,00 €	40,11 %	7 500,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		7 500,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
 17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : 5'HOP  
 Adresse administrative : 10 RUE CHANOINE JOSEPH SAUTEL  
 84000 AVIGNON  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Jean-Luc FAUCHE, Président

Date de publication au JO : 31 août 2008

N° SIRET : 50962971300017

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 4 juillet 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : La remise des prix ayant lieu du 4 au 24 juillet, l'association a dû démarrer son projet sans attendre les accords du financement de la Région Île-de-France. Il est donc proposé de prendre en compte le démarrage anticipé de ce projet.

**Objectifs :**

- Lier art et politique sur la thématique Climat en faisant connaître le spectacle théâtral qui sera primé en 2015 comme Prix Tournesol CLIMAT .
- Participer de la prise de conscience générale des enjeux climatiques par le grand public, en lui proposant une approche artistique et culturelle, permettant d'appréhender d'une manière plus sensible, à travers une démarche créative, le message universel porté par la COP21.

**Description :**

L'association 5'HOP/prix Tournesol a créé et organise chaque année les prix Tournesol (de l'écologie sociale et politique) du spectacle vivant durant le festival d'Avignon. En 2015, un prix spécial CLIMAT sera décerné et comptera 3 ou 4 nominés.

Le projet est de participer aux rencontres autour de la Conférence Internationale pour le Climat, en deux temps (Alternatiba fin septembre et COP 21 nov/décembre) en proposant et en finançant les représentations des lauréats ou nominés de ce prix Tournesol CLIMAT 2015 :

- le 26 septembre, organisation d'un concert avec deux groupes travaillant sur la thématique musicale et artistique des enjeux climatiques (Choix des musiciens en cours, avec les organisateurs Alternatiba. Artistes pressentis : Grand corps Malade ; Les ramoneurs de menhirs ; Serge Teyssot gay ; HK et les saltimbanks ; Tournée générale)

+ 1 première représentation d'une pièce du prix Tournesol CLIMAT.

Puis seconde représentation lors de la COP 21 (Lieux pressentis : les Métallos ou Paris- Villette ou théâtre Dunoy)

**Moyens mis en œuvre :**

- une équipe locale de 30 bénévoles pour le Prix Tournesol
- des contacts étroits avec les coordinations Alternatiba et Coalition pour le climat (COP 21)
- des relais politiques, militants, associatifs au sein de la Région Île-de-France.

Soit un apport de contributions volontaires en nature important difficile à chiffrer.

**Intérêt régional :**

Inscription pour l'Île-de-France dans le cadre du projet d'accompagnement par le Conseil Régional de la 21ème Conférence Internationale sur le Climat, pour une action exceptionnelle à l'intérieur du sous-projet "soutien aux structures secteur environnement".

Inscription plus générale dans le cadre de l'appréciation des politiques culturelles générales à travers les démarches de développement durable.

**Public(s) cible(s) :**

Grand public visé (plusieurs centaines de personnes) massivement dans le cadre du concert du 26 septembre lors des rencontres Alternatiba.

Plus restrictivement mais ouvert à tous dans le cadre des représentations théâtrales prévues soit en extérieur sous chapiteau, soit dans un lieu parisien tel qu'envisagé plus haut.

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE
- REGION PACA

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats	16 550,00	88,50%
Services extérieurs	50,00	0,27%
Autres services extérieurs	1 490,00	7,97%
Charges de personnel	510,00	2,73%
Charges fixes de fonctionnement	100,00	0,53%
Total	18 700,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Région IDF (sollicitée)	7 500,00	40,11%
Région PACA	7 000,00	37,43%
Aides privées	1 000,00	5,35%
Dons et cotisations	200,00	1,07%
Autres produits	3 000,00	16,04%
Total	18 700,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2015	7 500,00 €



<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15013999</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : ENERGIE PARTAGEE ACTIONS EXCEPTIONNELLES COP21</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	72 500,00 €	13,79 %	10 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		10 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ASSOCIATION ENERGIE PARTAGEE  
 Adresse administrative : 26 RUE RICHER  
75009 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Christel SAUVAGE, Présidente

Date de publication au JO : 20 août 2010

N° SIRET : 52940240600019

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 mai 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le projet est multipartenarial et nécessite un temps de préparation suffisant pour être en phase avec le calendrier de la COP. Ceci justifie son démarrage anticipé.

**Objectifs :**

L'association se propose de mieux faire comprendre les enjeux liant l'énergie et le climat au grand public. Pour ce faire, elle se propose de mener deux campagnes de communication sur ce sujet.

L'objectif est de rassembler toutes les dynamiques positives et citoyennes pour démontrer que les choses bougent déjà (des projets EnR portés par les citoyens, mobilisation pour l'accès à la terre, etc) sans attendre les résultats de la conférence sur le climat, et pour accroître en amont la pression concrète sur les décideurs. Dans cet objectif, le lien avec les différents partenaires sera essentiel, ainsi que la capacité d'animation de cette campagne au niveau local.

**Description :**

L'action se propose de soutenir plus particulièrement l'une des deux campagnes, celle qui s'intitule "Epargnons le Climat". Cette campagne vise à mieux faire connaître les initiatives de finance citoyenne incitant les citoyens à se saisir de l'outil d'action que constitue leur épargne pour lutter concrètement contre le changement climatique.

La couverture médiatique de cette conférence permettra certainement à des sujets, habituellement relégués aux pages spécialisées environnement, de s'attribuer une meilleure visibilité, dès lors qu'ils ont un lien direct avec la COP. Ainsi l'objectif est d'offrir des angles originaux et pertinents aux médias permettant d'accroître notre notoriété.

**Moyens mis en œuvre :**

Une mobilisation numérique :

o Une vidéo originale de 2 minutes, facilement diffusable, visant à être diffusée largement sur le concept « Et vous, que fait votre argent quand il dort ? ».

o Un site web de campagne : hébergeant principalement la vidéo, très connecté aux réseaux sociaux. Ce site web proposera de passer à l'action immédiatement via les partenaires.

o Un compteur / thermomètre (interface web) fixant un objectif de souscriptions à atteindre par exemple sous forme de tonnes CO2 évitées et éventuellement en lien avec la compensation de la consommation électrique de la COP.

- Une mobilisation de terrain :

o Présence massive et novatrice lors des événements locaux de mobilisation pré-COP21 : À partir du mois de septembre, de nombreux événements auront lieu partout en France pour exiger une action forte contre le changement climatique (Alternatiba, Journée de la transition citoyenne, Marche pour le climat, etc). Cette campagne « Epargnons le climat » sera présente à ces événements sous de multiples formes (conférence, ateliers, stand, points fixes lors des « marches ») pour souligner la possibilité d'action qu'offre EP (et ses éventuels partenaires) à disposition des citoyens. Cette animation implique la conception d'outils print dédiés (affiches, tracts) ainsi qu'une réflexion spécifique sur la mise en scène des stand. Elle nécessite également la formation spécifique des bénévoles, animateurs et relais locaux quant aux messages de la campagne.

o Une forte animation sur les réseaux sociaux : Animation constante sur Facebook / twitter / google+ (état de la mobilisation, organisation des événements, etc).

**Intérêt régional :**

L'enjeu de l'énergie en lien avec le climat est particulièrement aigu en Île-de-France du fait de sa démographie et sa configuration très urbaine. La campagne contribuera à développer une prise de conscience nécessaire pour développer des élargir les possibilités en matière d'énergie.

**Public(s) cible(s) :**

Le grand public est le public cible.

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Conception video	15 000,00	20,69%
Conception web	7 500,00	10,34%
Animation web	3 000,00	4,14%
Animation sur le terrain	41 000,00	56,55%
Soirée de lancement	6 000,00	8,28%
Total	72 500,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Fonds propres	20 000,00	27,59%
Biocoop (en cours)	5 000,00	6,90%
La Nef (en cours)	15 000,00	20,69%
TDL (en cours)	10 000,00	13,79%
Conseil régional IDF	10 000,00	13,79%
Mairie de Paris	7 000,00	9,66%
Autres produits	5 500,00	7,59%
Total	72 500,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2015	10 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	15 000,00 €
	Montant total	15 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15014006</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : ASS GARE AU THEATRE ACTIONS EXCEPTIONNELLES COP21</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	33 000,00 €	22,73 %	7 500,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		7 500,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : COMPAGNIE DE LA GARE  
 Adresse administrative : 13 RUE PIERRE SEMARD  
94400 VITRY S/SEINE  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Bruno THOUE, Président

Date de publication au JO : 24 mars 2001

N° SIRET : 31291039100035

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le projet nécessite une préparation et une anticipation qui justifie le démarrage anticipé.

**Objectifs :**

Une pièce pour le climat vise à permettre l'appropriation des enjeux du changement climatique par le grand public et ainsi faciliter l'engagement de ce dernier dans la lutte contre ces évolutions.

Le projet vise à créer des ateliers avec une validité scientifique qui seront animés de manière théâtrale par la troupe de l'association. Le projet est mené en partenariat avec l'Exploradôme de Vitry sur Seine.

**Description :**

Le projet consiste à développer un parcours scientifique et théâtral autour des enjeux du climat. Il s'agit

avec un public test de mettre au point les ateliers de cette déambulation, d'écrire une pièce de 50 minutes qui l'accompagne de former les animateurs de l'Exploradome à cette démarche originale puis de la diffuser auprès d'une dizaine de structures franciliennes.

La validité scientifique sera assurée par la vigilance du comité scientifique de l'Exploradome.

Quatre questions seront abordées :

- pourquoi la température moyenne de la terre augmente-t-elle ?
- quel est le lien entre cette température moyenne et le réchauffement climatique ?
- quel est l'impact des activités humaines sur le changement climatique ?
- Quelles sont les conséquences de ce phénomène ?

Les lieux partenaires prévus pour d'autres représentations sont, en plus de l'Exploradome : le Village des alternatives, le Grand Palais, la Cité des sciences notamment.

#### Moyens mis en œuvre :

L'association mettra en œuvre l'ensemble de sa troupe et ses moyens techniques pour assurer la conception et la réalisation des décors.

L'Exploradome mettra à disposition des espaces d'animation ainsi qu'une partie de son personnel pour la réalisation de ce projet.

Un bénévole de l'association consacrerait 30 à 40 j de son temps à ce projet.

#### Intérêt régional :

Il s'agit d'une initiative francilienne pour les franciliens. Elle est reproductible et possède une bonne assise scientifique. L'ensemble de ces éléments justifie l'intérêt régional.

#### Public(s) cible(s) :

Entre 800 et 1000 personnes sont prévues pour venir voir le spectacle. L'Exploradome est situé à Vitry dont une bonne partie de la population est située en ZUS.

#### Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats	3 500,00	10,61%
Autres services extérieurs	19 400,00	58,79%
Charges de personnel	5 000,00	15,15%
Bénévolat	3 500,00	10,61%
Charges de fonctionnement	1 600,00	4,85%
Total	33 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Vente de marchandises, produits finis, prestations de services	3 100,00	9,39%
Conseil régional Ile-de-France	7 500,00	22,73%
Ville de Paris	3 300,00	10,00%
Autres produits	15 600,00	47,27%
Bénévolat	3 500,00	10,61%
Total	33 000,00	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	7 500,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	85 000,00 €
2013	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	75 000,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	10 000,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	75 000,00 €
2014	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	10 000,00 €
2015	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes) (CR46-14)	4 000,00 €
	Montant total	259 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15014045</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : ASS CSIA ACTION EXCEPTIONNELLE COP21</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	31 513,00 €	23,80 %	7 500,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		7 500,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : COMITE DE SOLIDARITE AVEC LES INDIENS D'AMERIQUE  
 Adresse administrative : 21 TER RUE VOLTAIRE  
75011 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Sylvain DUEZ ALESANDRINI, Président

Date de publication au JO : 17 janvier 1981

N° SIRET : 40920451800016

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 mars 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 mars 2016

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Compte tenu des délais de conception et de réalisation, le projet a commencé au mois de mars 2015. Ceci explique le démarrage anticipé.

**Objectifs :**

Evènements de sensibilisation visant à permettre la rencontre du public, des associations, des médias, avec des représentants amérindiens (Amérique du Nord et du Sud), porteurs de projets innovants sur la défense du climat et de l'environnement.

**Description :**

Depuis 1980, afin de donner la parole directement aux représentants autochtones, le CSIA-Nitassinan,

célèbre chaque année en région parisienne, la Journée internationale de solidarité avec les peuples Indiens des Amériques (autour du 12 octobre) en présence de délégués autochtones et d'associations partenaires.

Cette année pour aider à porter la parole des autochtones lors de la COP 21, la 35e édition de cette Journée s'intègre dans une série d'initiatives menées jusqu'en décembre sur le thème : "Peuples autochtones, défenseurs de la Terre-Mère, du climat et de l'environnement. Avec des invités, membres d'associations autochtones de défense du climat et de l'environnement qui seront acteurs lors de la COP21 (représentants des Etats-Unis, Guyane, Colombie et Chili), l'association organisera des ateliers de sensibilisation pour jeune public, des conférences et débats, 2 concerts de rap (rappeurs amérindiens engagés sur les thèmes environnementaux), des tables d'informations tenues par des membres de la Coalition 21 et autres associations partenaires

**Moyens mis en œuvre :**

Un salarié (chargé de production), 19 bénévoles, intervenants et artistes invités, partenaires associatifs, salle mise à disposition par la Mairie du 11ème avec mise à disposition de matériel son, vidéo..., un bureau

**Intérêt régional :**

L'impact du changement climatique dont témoignent les personnes qui en sont les premières victimes contribue de manière significative à la prise de conscience des enjeux dans ce domaine. Au delà de la COP, la mobilisation citoyenne est une clé de l'engagement dans la lutte contre le changement climatique et cette action y contribue.

**Public(s) cible(s) :**

1200 à 1400 personnes lors de l'évènement phare d'octobre, 800 personnes répartis sur les autres évènements.

Tout public, avec une prédominance de personnes engagées ou sensibles aux conséquences du réchauffement climatique, au respect de l'environnement et/ou aux difficultés et résistances des peuples autochtones du monde.

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2015



<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats	3 150,00	10,00%
Autres services extérieurs	9 195,00	29,18%
Services extérieurs	3 914,00	12,42%
Charges de personnel	15 072,00	47,83%
Impôts et taxes	182,00	0,58%
Total	31 513,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Vente de produits	2 816,00	8,94%
Conseil Régional Ile-de-France	7 500,00	23,80%
Agence de Service et Paiement (ex CNASEA-emplois aidés)	5 997,00	19,03%
Cotisations, dons manuels ou legs	1 200,00	3,81%
Autres produits	10 000,00	31,73%
Aides privées	4 000,00	12,69%
Total	31 513,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2015	7 500,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15014058</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : ASS SFMAD ACTION EXCEPTIONNELLE COP21</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	17 500,00 €	28,57 %	5 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>5 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : SFM AD SOLIDARITE FORMATION  
MOBILISATION ACCUEIL ET  
DEVELOPPEMENT

Adresse administrative : 7 RUE LAMARTINE  
93240 STAINS

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame Véronique SAINT AUBIN, Directrice

Date de publication au JO : 17 août 1994

N° SIRET : 39988868400012

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)  
Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 mars 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le projet nécessite une préparation afin de pouvoir avoir commencer au plus tôt, ce qui justifie le démarrage anticipé de l'action.

**Objectifs :**

Les objectifs opérationnels contribuant à l'appropriation des connaissances et l'intégration des concepts (d'où l'intitulé COP'in') afin de contribuer à l'atteinte de l'objectif général sont la production d'outils adaptés aux publics de bas niveau de qualification et leur diffusion.

Il s'agit de démocratiser l'accès à la connaissance dans les domaines de l'écologie en contribuant à vulgariser les sciences.

**Description :**

12 groupes Ateliers Socio-Linguistiques sont concernés potentiellement concernés par le projet.

Le déroulé de l'action est la suivante :

- Affiner le diagnostic des besoins dans le domaine tant au niveau des intervenants que des publics cibles grâce notamment à des questionnaires en ligne adaptés selon le niveau (avec recours à une aide pour faciliter l'accès et la compréhension pour les apprenants). Le recours à un questionnaire en ligne est privilégié pour faciliter la consolidation des résultats et à leur analyse. Des échanges informels pourront être organisés pour compléter l'analyse ;
- Former/sensibiliser et mobiliser les intervenants animateurs/rices-formateurs/rices aux enjeux environnementaux notamment sur le réchauffement de la planète et le rôle des gaz à effet de serre (intervention possible de scientifiques ;
- Fixer les objectifs opérationnels et élaborer les grilles d'évaluation ;
- Elaborer des outils pédagogiques adaptés au public permettant l'accès à la connaissance : conception de quizz, de livrets sur la COP21 et le réchauffement climatique, de PP, voire de petits films, de jeux didactiques contextualisés (de l'Oie, cartes,...),... prenant en compte les spécificités des freins rencontrés par les personnes (problèmes à l'écrit et/ou à l'oral,...). Ces outils et supports seront réalisés par les intervenants eux-mêmes soutenus pas un/e référent/e pédagogique qui supervisera le projet de réalisations ;
- Animer des séances d'apprentissage et d'échange autour du thème en testant les outils réalisés ;
- Organiser des sorties thématiques sur le sujet ;
- Evaluer les acquis tant au niveau des savoirs que des savoir-être et savoir faire (la compréhension du vocabulaire lié au climat, la capacité à s'exprimer sur le réchauffement climatique et les enjeux de la COP21, la capacité à débattre sur le sujet,...).

**Moyens mis en œuvre :**

Un(e) référent(e) pédagogique-ressource sera mobilisé(e) sur la durée du projet afin de piloter le projet et permettre l'atteinte des objectifs notamment la réalisation d'outils spécifiques favorisant la sensibilisation des personnes de faible niveau au réchauffement climatique et à la COP21.

Possibilité de recours à des intervenants extérieurs compétents sur le réchauffement climatique et l'impression et/ou reproduction des outils réalisés prévues.

**Intérêt régional :**

Le public touché par cette action est un public difficile d'accès, ce qui justifie l'intérêt du projet.

**Public(s) cible(s) :**

Plus de 150 personnes (prioritairement habitantes les quartiers Politique de la Ville), rencontrant des difficultés dans le rapport à l'écrit et/ou à l'oral et rencontrant ainsi des difficultés pour se repérer, communiquer et agir dans leur quotidien du fait des difficultés à comprendre et à s'exprimer en français et ainsi être un(e) acteur/rice social(e) à part entière dans la société.

Personnes engagées prioritairement dans un ASL. L'essaimage du projet dans d'autres actions de formation accueillant des personnes en formation de bas niveau de qualification est envisageable en fonction des outils créés et des modalités d'appropriation possible par les intervenants.

Âge : de 18 à 60 ans.

Villes

STAINS : 15 personnes

VILLETANEUSE : 45 personnes

EPINAY sur SEINE : 30 personnes

L'ILE SAINT DENIS : 15 personnes

SAINT OUEN : 30 personnes

SAINT DENIS : 80 personnes

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats	1 500,00	8,57%	Région Ile-de-France	5 000,00	28,57%
Services extérieurs	500,00	2,86%	Plaine Commune (en cours)	5 000,00	28,57%
Autres services extérieurs	2 900,00	16,57%	Conseil départemental (en cours)	4 000,00	22,86%
Charges de personnel	8 625,00	49,29%	Bénévolat	3 500,00	20,00%
Impôts et taxes	475,00	2,71%	Total	17 500,00	100,00%
Bénévolat	3 500,00	20,00%			
Total	17 500,00	100,00%			

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2015	5 000,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS****Antériorité du soutien régional** (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Soutien à la prévention	5 000,00 €
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	2 000,00 €
2013	Soutien à la prévention	5 000,00 €
2013	Actions de protection et d'accompagnement des publics fragiles	4 650,00 €
	Montant total	26 300,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15014059</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : LE LABO DE L'ESS ACTION EXCEPTIONNELLE COP21</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	159 000,00 €	12,58 %	20 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		20 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ASS LE LABO DE L'ESS  
 Adresse administrative : 41 RUE DE BELLECHASSE  
75007 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Hugues SIBILLE, Président

Date de publication au JO : 19 juin 2010

N° SIRET : 52458556900030

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 mars 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Etant donné qu'il s'agit d'un projet multi partenarial, l'association a dû démarrer sans attendre les accords du financement de la Région Île-de-France.

**Objectifs :**

Faire reconnaître les initiatives porteuses d'une voie différente de la transition énergétique ;  
 Inscrire l'ESS dans la dynamique de l'accord international issu de la COP 21 et plus largement dans le débat public sur la transition énergétique ;  
 Poser les bases d'une communauté d'intérêt entre les acteurs engagés dans la transition énergétique citoyenne, pour s'inscrire dans la durée.

**Description :**

Lancement d'une dynamique entre acteurs de l'économie sociale engagés dans la transition énergétique citoyenne : mise en place et animation d'un groupe de travail, production d'argumentaires et de propositions, mutualisation d'actions autour de la COP 21, ... Cette dynamique aura vocation à aller au-delà de la COP 21, dans le cadre d'un projet à trois ans, pour travailler au renforcement de nouvelles formes de collaboration entre acteurs de l'ESS, collectivités locales et entreprises.

Formulation de propositions concrètes pour renforcer le poids des acteurs de l'ESS et favoriser son changement d'échelle, en particulier dans le domaine des énergies renouvelables citoyennes.

Réalisation et diffusion d'une publication (type Hors-série Alternatives Economiques) sur la place de l'ESS dans la transition énergétique, montrant ses capacités d'innovation et son rôle accélérateur.

Campagne d'information et de valorisation en direction des medias, des décideurs politiques et économiques, mais aussi des réseaux de l'ESS encore peu mobilisés sur la transition énergétique.

Actions de sensibilisation mobilisant les outils web des partenaires, conférences, interventions lors d'événements organisés autour de la COP 21.

### **Moyens mis en œuvre :**

Pour 2015 :

Ressources humaines :

- un chef de projet sur trois trimestres, 0,75 ETP
- 0,4 ETP appui animation et pilotage
- 0,45 ETP web, événements et presse

Autres moyens :

- prestations organisation d'événement, web et communication
- logistique Labo de l'ESS

### **Intérêt régional :**

L'action vise à sensibiliser les acteurs de l'ESS, sujet pour lequel la région s'est particulièrement engagée. Ceci justifie l'intérêt régional du projet.

### **Public(s) cible(s) :**

Grand public au travers des actions de sensibilisation et de la campagne média

Structures de l'ESS et donc leurs salariés et bénévoles

Réseau des partenaires du projet et des membres du Labo de l'ESS

Acteurs de l'innovation de la transition énergétique citoyenne

Acteurs institutionnels

### **Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats	500,00	0,31%
Autres services extérieurs	14 500,00	9,12%
Charges de personnel	129 500,00	81,45%
Charges de fonctionnement	14 500,00	9,12%
Total	159 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Aides privées (en cours)	94 000,00	59,12%
Conseil régional Ile-de-France	20 000,00	12,58%
Autres établissements publics	25 000,00	15,72%
Autres produits	20 000,00	12,58%
Total	159 000,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2015	20 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15014061</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : ASS NATURE RIGHTS ACTION EXCEPTIONNELLE COP21</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	92 200,00 €	7,59 %	7 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		7 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : NATURE RIGHTS  
 Adresse administrative : 100 RUE DE LA FOLIE MERICOURT  
75011 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Samanta NOVELLA, Présidente

Date de publication au JO : 17 janvier 2009

N° SIRET : 80186731800017

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 9 juillet 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 8 juillet 2016

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Le projet vise à :

- Sensibiliser à la nécessité de mettre en place une juridiction mondiale permettant de sanctionner les crimes environnementaux ;
- présenter les différentes tendances qui s'inscrivent dans l'idée de droits de la nature sur le plan juridique (écocide, Earth law, Rights of nature) et les modèles de développement qui y sont rattachés (buen vivir, the commons, décroissance..),
- présenter des cas juridiques concrets sous la forme d'un tribunal moral des droits de la nature.

**Description :**



Pendant la cop21, le collectif End Ecocide et l'association Naturerights s'allient à de nombreuses organisations pour promouvoir la notion de justice environnementale et climatique.

Le projet repose ainsi sur 4 actions concrètes :

1/ Une campagne de mobilisation en amont de la COP21 sur le territoire francilien, en lien avec différentes structures d'éducation populaire et de sensibilisation à l'environnement, basée sur une implication citoyenne à travers un concours photos des crimes contre l'environnement.

2/ Une exposition (avec le European Earth Center Foundation sous le patronage de Unesco), support à diverses interventions : présentée au sein des réseaux mobilisés, à PlacetoB en amont et pendant la COP21 ainsi qu'au Musée de l'Homme pour le 10 décembre 2015 (anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme) ;

3 / Une conférence media et grand public, avec de nombreuses personnalités et juristes à PlaceToB pendant la COP21 ;

4/ Une simulation de procès contre les crimes environnementaux, avec Global Alliance for the rights of nature, la pachamama, earth law, et de nombreux juristes et personnalités mondiales, organisée les 3 et 4 décembre 2015 à la Maison des métallos (climat, extractivisme, grands barrages... avec Pablo Solon, Vandana Shiva, Marie-Monique Robin, les juristes d'End Ecocide...) à la Maison des Métallos

### **Moyens mis en œuvre :**

L'association s'appuie sur un réseau de partenaires locaux, nationaux et internationaux.

End ecocide porte sa campagne avec la coalition COP21, et participe aux événements des membres de la coalition (Alternatiba, Fne, Attac ...) en amont et pendant le sommet

cette opération s'appuie également sur un réseau de partenaires internationaux portant des initiatives similaires: Global Alliance for the Rights of Nature , Earth law, End ecocide , Pachamama, Earth charter (tbc), European Earth Center Foundation; ainsi que des Ongs (Amazon watch, Planete amazon).

les bénévoles du collectif (15) sont les forces opérationnelles pour l'organisation des événements, ainsi que la mutualisation des ressources des partenaires : plan communication, plan média... partenaires opérationnels locaux (wipplay (tbc), placetob, maison des métallos)

### **Intérêt régional :**

L'association se propose de développer la conscience du grand public sur les aspects légaux de la lutte contre le changement climatique. Ceci justifie l'intérêt régional du projet.

### **Public(s) cible(s) :**

L'association vise à informer et sensibiliser environ 30.000 personnes, en région parisienne, à Paris et auprès du public international :

Maison des Métallos : 250 places x 2 jours de tribunal : 500

PlacetoB : 600 personnes

Plan médias et promotion (conférence de presse) : 10.000

Campagne de mobilisation citoyenne (stand au Village des alternatives à Paris et en IDF, sommet des peuples et autres espaces de la coalition 21):10.000

### **Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

## **PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats	15 000,00	16,27%
Services extérieurs	5 000,00	5,42%
Autres services extérieurs	33 000,00	35,79%
Autres charges de gestion courante	1 000,00	1,08%
Charges exceptionnelles	2 000,00	2,17%
Prestations en nature	5 000,00	5,42%
Mise à disposition gratuite de biens et prestations bénévoles	20 000,00	21,69%
	11 200,00	12,15%
Total	92 200,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Vente de marchandises, produits finis, prestations de services	5 000,00	5,42%
Etat (en cours)	10 000,00	10,85%
Conseil régional Ile-de-France	7 000,00	7,59%
Conseil départemental 93 (en cours)	5 000,00	5,42%
Ville du Bourget (en cours)	1 000,00	1,08%
aides privées	15 000,00	16,27%
Fonds européens	5 000,00	5,42%
Autres produits	8 000,00	8,68%
Prestations en nature	25 000,00	27,11%
Bénévolat	11 200,00	12,15%
Total	92 200,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2015	7 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15014062</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : NAVIRE EN SCENE ACTION EXCEPTIONNELLE COP21</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	67 200,00 €	18,60 %	12 500,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		12 500,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ASS NAVIRE EN SCENE  
 Adresse administrative : 120 RUE DE CRIMEE  
75019 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Jean-François HENNION, Président

Date de publication au JO : 6 septembre 2012

N° SIRET : 81010632800018

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 mai 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le projet nécessite une préparation en amont des représentations prévues en septembre et ce, jusqu'à la fin de la COP 21. De plus, étant donné qu'il s'agit d'un projet multi partenarial, l'association a dû démarrer sans attendre les accords du financement de la Région Île-de-France.

**Objectifs :**

- > Aborder les enjeux climatiques de manière positive et attrayante grâce à l'Art (spectacle vivant, dessin, musique).
- > Mobiliser petits et grands et recueillir leur engagement dans une œuvre collective.
- > Interpeller le public et l'inviter à découvrir gratuitement des courts métrages.

**Description :**

L'action consiste en un spectacle multimédia et interactif sur le thème de la mer et du réchauffement climatique. Ce spectacle hybride met en scène plusieurs comédiens, musiciens et une dessinatrice. Il est précédé de la diffusion de courts-métrages réalisés par Wild Touch. Le spectacle, interactif, est conçu pour ouvrir le débat avec le public. Au terme du spectacle, les spectateurs sont appelés à s'engager symboliquement en contribuant à une œuvre collective : chacun note, sur tablette graphique, un engagement personnel dans une goutte d'eau qui, jointe aux autres viendra recomposer la vague d'Hokusai. Ce spectacle peut prendre place sur le voilier spectacle de la compagnie Navire en Scène, dans les théâtres ou dans le cadre d'événements.

A l'issue d'une tournée maritime sur les côtes françaises de septembre à novembre, le voilier-spectacle de la compagnie arrivera à Paris dans le sillage de l'Armada du climat et s'amarrera près du Pont Alexandre III.

Une trentaine de représentations seront données au Pavillon Océan Climat au pied du Grand Palais pendant 10 jours durant la COP21, ainsi que dans des villes d'Île-de-France et à Paris au théâtre de Ménilmontant pour les scolaires et/ou le grand public.

**Moyens mis en œuvre :**

Les moyens mis en œuvre sont de plusieurs natures :

- Professionnels du spectacle : 8 personnes (artistes, techniciens) investis dans la création du spectacle et les représentations
- Professionnels de la diffusion et de la communication: 2 personnes (chargée de production et chargé de diffusion)
- Bénévoles de l'association
- Moyens matériels : mise à disposition du voilier-spectacle San Francisco, création des décors et costumes, tablettes graphiques
- Appui-conseil de spécialistes des dérèglements climatiques : une chargée de projet Climat au Geres; une océanographe ; Surfrider Foundation
- Matériel pédagogique vidéo (méta-projet "La Glace et le Ciel") mis à disposition par Wild Touch

**Intérêt régional :**

La Région Île-de-France s'engage de longue date dans la lutte contre les dérèglements climatiques, notamment via son plan climat territorial. En accueillant la 21ème conférence des Parties sur le climat en décembre 2015, elle pourra mettre au devant de la scène les politiques publiques et initiatives destinées à cette lutte. Parmi celles-ci, les initiatives de sensibilisation du grand public, et en particulier des jeunes, figurent en bonne place.

La proposition de projet de Navire en scène vise justement à toucher ce grand public francilien dans des espaces insolites (la scène de théâtre, un quai de port) et à travers une démarche poétique.

**Public(s) cible(s) :**

L'action est conçue pour s'adresser au public le plus large possible : toute la famille, militants ou sympathisants mais aussi les personnes les moins sensibles au problème du réchauffement climatique. Il est prévu de toucher un total de 3000 scolaires, 3000 spectateurs payants (dates dans les villes d'Île-de-France et au théâtre de Ménilmontant) et 4000 spectateurs gratuits (Pavillon Océan Climat).

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats	14 080,00	20,95%
Services extérieurs	8 840,00	13,15%
Autres services extérieurs	9 150,00	13,62%
Charges de personnel	35 130,00	52,28%
Total	67 200,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Vente de marchandises, produits finis, prestations de services	20 000,00	29,76%
Région IDF	12 500,00	18,60%
Ville de Paris	5 000,00	7,44%
Aides privées	12 200,00	18,15%
Autres produits	17 500,00	26,04%
Total	67 200,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2015	12 500,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15014063</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : ALL STARS RUGBY ACTION EXCEPTIONNELLE COP21</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	598 500,00 €	12,53 %	75 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		75 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ASS ALL STARS RUGBY  
 Adresse administrative : 8 RUE DES SAULES  
31750 ESCALQUENS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Félix PEROSANZ, Président

Date de publication au JO : 12 juin 2004

N° SIRET : 47787667600016

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 9 juillet 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 8 juillet 2016

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Organiser, le 29 novembre 2015, la veille de l'ouverture officielle de la COP 21, un événement sportif d'envergure mondiale au Stade de France fédérant parmi les joueurs de rugby les plus célèbres du moment afin de produire l'image-clé de la pré-ouverture de la COP21 du point de vue de la mobilisation ses sociétés civiles

**Objectifs généraux :**

- Produire une image-clé de la COP 21, par le biais d'un message ou symbole diffusable à l'échelle mondiale ;
- Sensibiliser les familles et les médias aux défis climatiques par une stratégie inattendue ;

- Mobiliser 80.000 citoyens ;
- Diffuser les matches sur France TV et aider à leur diffusion dans les médias du monde entier.

#### Objectifs spécifiques :

- Sensibiliser le monde du sport aux enjeux éducatifs « climat-sport-santé »
- Promouvoir l'esprit de responsabilité et de solidarité au sein des fédérations sportives
- Aider à produire des reportages TV et radio en amont de la COP 21, sur le triptyque « climat-sport-santé »

#### Description :

##### Activités :

- 29 novembre matin : 2 clichés pris depuis l'espace par 2 satellites du CNES : Pleiades 1B – passage à 11h31 le 29 novembre 2015 au-dessus du Stade de France ; Pleiades 1A, passage à 12h20 le 29 novembre 2015 -dessus du Stade de France - Résolution 70 cm)
- 14h/16h : 2 heures d'activité éducatives pour les enfants sur la Stade de France
- 16h/17h30 : 1ère partie en lever de rideau
  - o Rugby féminin : France-Angleterre vs Nouvelles-Zélandes
  - o ½ temps Iles Pacifiques vs Equipe Monde (capitaine Johnny Wilkinson)
  - o ½ temps Meilleur du TOP 14 (capitaine Johnny Wilkinson) vs Iles Pacifiques
- 17h30/18h : Stade 2 - Direct sur France TV
- 19h/21h : baisser de rideau : Equipe de France féminine vs équipe Monde

#### Moyens mis en œuvre :

- Mise à disposition gracieuse du Stade de France, coût de la sécurité pris en charge par le consortium de gestion
- Apport en industrie du CNES
- Apport en industrie de France TV
- Mécénat : Orange (communication), Axa (assurance joueurs)
- Mobilisation du monde du rugby (joueurs, éducateurs, entraîneurs, clubs)
- Agence de communication (Les Gaullois) pour structurer l'image du Stade de France qui fera le tour du monde
- Equipe de 200 bénévoles constitué d'éducateurs de rugby et citoyens.

#### Intérêt régional :

COP 21

#### Public(s) cible(s) :

80.000 spectateurs, enfants et familles

#### Localisation géographique :

- SAINT-DENIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats	63 000,00	10,53%
Services extérieurs	173 000,00	28,91%
Autres services extérieurs	207 000,00	34,59%
Charges de personnel	17 000,00	2,84%
Secours en nature	50 000,00	8,35%
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	75 000,00	12,53%
Bénévolat	13 500,00	2,26%
Total	598 500,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Ministère de la Jeunesse et des Sports	10 000,00	1,67%
MEDDE	150 000,00	25,06%
Région IDF (sollicitée)	75 000,00	12,53%
Région Midi-Pyrénées	30 000,00	5,01%
Communes	20 000,00	3,34%
Autres aides	100 000,00	16,71%
Prêt du Stade de France	75 000,00	12,53%
Mécénat d'entreprise France TV	50 000,00	8,35%
Bénévolat	13 500,00	2,26%
Autres produits	75 000,00	12,53%
Total	598 500,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2015	75 000,00 €



<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15014064</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : ASS FADEAR ACTION EXCEPTIONNELLE COP21</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	69 344,00 €	31,00 %	21 500,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		21 500,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : FEDER ASSOCIAT DEVELOP EMPLOI  
AGRI RURAL

Adresse administrative : 104 RUE ROBESPIERRE  
93170 BAGNOLET

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Romain BALANDIER, Président

Date de publication au JO : 27 mai 1984

N° SIRET : 34990253600029

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)

Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Etant donné qu'il s'agit d'un projet multi partenarial, l'association a dû démarrer sans attendre les accords du financement de la Région Île-de-France.

**Objectifs :**

La mise en évidence du lien entre agriculture et changement climatique permet de faire appel à des valeurs essentielles autour de la préservation des ressources naturelles, de l'environnement et du développement durable. L'agriculture industrielle a des conséquences importantes sur le climat. Il s'agit de montrer comment un autre modèle agricole peut répondre aux enjeux sociétaux qu'appellent la crise climatique : agriculture de proximité, circuits courts, préservation de la ressource en eau, limitation de l'usage des intrants chimiques, alimentation de qualité, etc....

La présentation de l'agriculture paysanne comme réponse au changement climatique permet de présenter de nombreux enjeux territoriaux et locaux. Malgré la présence centrale de l'agglomération parisienne, l'Île de France possède une agriculture importante et des terres fertiles essentielles pour un projet agricole relocalisé. La présentation du rôle de l'agriculture périurbaine pour l'approvisionnement d'une ville en produits alimentaires, la présentation des circuits courts, marché locaux, magasins de producteurs, restauration collective, permettent d'insérer des enjeux clés pour un territoire comme l'Île de France. La sensibilisation autour d'une agriculture qui préserve les ressources naturelles est aussi essentielle pour un territoire et l'emploi rural.

La sensibilisation autour de tous ces enjeux permet d'entraîner les citoyens vers une modification de leurs pratiques. La présentation d'enjeux de développement durable et de solutions locales adaptées et accessibles à tout citoyen dans son acte de consommation par exemple, lui permet de mettre en œuvre des changements de pratiques de manière simple. La compréhension de la problématique liée au changement climatique lui permet aussi d'en parler autour de lui, de diffuser l'information dans son entourage et ainsi de sensibiliser toujours plus de personnes à ces enjeux.

### **Description :**

L'année 2015 est ponctuée pour la FADEAR de plusieurs événements clés qui lui permettront de sensibiliser et informer sur le lien entre agriculture et climat. Ainsi, souhaite-t-elle organiser plusieurs manifestations :

- Conférence lors d'une ferme à Paris les 10 et 11 avril. La soirée du 10 avril en partenariat avec Reporterre traitera spécifiquement du lien entre agriculture et climat.

Campagne « Envie de paysans : durant les mois de février et mars, Reporterre en partenariat avec Envie de Paysans !, éditera 10 articles sur le lien entre agriculture et climat (premier article : <http://www.reporterre.net/Climat-l-agriculture-est-la-source>). La Conférence débat du 10 avril au soir, sera le point final de cette série de 10 articles.

- A l'arrivée du tour tandem à Paris aura lieu l'Alternatiba Île de France pour lequel la FADEAR en liens avec ses partenaires souhaite s'impliquer avec une conférence afin de sensibiliser sur le lien entre agriculture et climat.

- Enfin, elle organisera une conférence débat pendant la période de la COP21, à Paris en décembre 2015.

En 2015 tous les projecteurs seront mis sur le climat et particulièrement sur le lien entre les modes de production en agriculture (et les modes de consommation) et les effets sur le climat. Il est important de redonner à l'agriculture et aux paysans une image positive. Il est garant de l'équilibre écologique, économique et social dans nos campagnes. On constate aujourd'hui un net déficit d'informations concernant l'agriculture et les politiques agricoles parmi les citoyens alors même que ces activités et ces politiques touchent directement à leur alimentation, leur environnement et au dynamisme des territoires sur lesquels ils vivent. Ainsi ces conférences auront pour objet, grâce à des intervenants de qualité de présenter le lien entre agriculture et climat. Ce seront des lieux d'échanges et de débats riches autour de sujets importants comme : quelles politiques locales pour soutenir une agriculture qui peut faire face au changement climatique ? Doit-on totalement se passer de viande pour faire face au changement climatique ? etc.

### **Moyens mis en œuvre :**

Moyens humains affectés à l'action

Nombre de salariés : 1 principalement bien que plusieurs salariés seront mobilisés pour l'organisation logistique.

Une responsable de coordination se chargera de donner la cohérence à l'ensemble du programme et du suivi des prestataires. Elle pilotera toutes les actions en mettant en place des outils de pilotage. C'est également cette personne qui fera les liens avec les autres structures (Alternatiba, etc.) Un responsable administratif et financier assurera le suivi budgétaire.

Sur l'ensemble du projet, une cinquantaine de bénévoles paysans et citoyens s'investiront.

Moyens matériels affectés à l'action :

Location de barnum, sono , lumière pour Ferme à Paris

Matériel de communication

Prestations pour la préparation, l'animation, la communication

### **Intérêt régional :**

Ce projet présente un intérêt régional du fait de la localisation des événements auxquels des outils pédagogiques seront associés. L'événement au-delà de l'île de France permet de renforcer la mobilisation pour la COP21.

En 2015 nombre d'événements de sensibilisation et de mobilisation vont avoir lieu dans la région, afin d'assurer la participation de la société civile pendant la COP21, événement phare pour la région Île de France. Les événements et conférences proposées dans ce cadre vont mettre en évidence nombre d'enjeux essentiels pour la collectivité francilienne : développement local et territorial, agriculture de proximité, etc. qui devraient sensibiliser les franciliens à ces problématiques et ainsi encourager le développement de telles pratiques sur les territoires.

Les événements de ce type sont souvent très appréciés des citoyens et attirent nombre de participants. Ainsi ce sont de plus en plus de franciliens qui seront sensibilisés sur le lien entre agriculture et climat, et les problématiques associées, telle la relocalisation des productions, l'accès au foncier, la présence de terres fertiles et agricoles en Île-de-France, etc. Grâce à l'entrée du changement climatique, le FADEAR pourra sensibiliser les franciliens à l'agriculture qui les entoure et à la nécessité d'y porter une attention particulière pour répondre aux enjeux qui nous attendent. Cela permettra de donner envie aux franciliens de devenir acteurs de leur territoire et de s'y investir pour accéder à une meilleure qualité de vie, liée entre autre à l'accès à une alimentation de qualité. Avoir des citoyens investis et acteurs de leur territoire est une force pour une collectivité.

### **Public(s) cible(s) :**

La société civile, et particulièrement les jeunes urbains ;

Les paysans, les acteurs du monde rural ;

Les médias : la presse sera informée et invitée à toutes les actions d'information publique et couvrira ces événements. La presse spécialisée sera aussi ciblée, notamment via les conférences.

Les participants directs de l'ensemble des actions sont estimés à 300 personnes.

La communication de ces événements en amont de leur tenue permettra de faire venir un nombre de personnes important. Par ailleurs leur insertion dans des événements multipartenaires (Alternatiba, coalition climat 21) leur donne une attirance d'autant plus forte.

L'intérêt grandissant de nombre de citoyens pour l'agriculture paysanne offre un relai privilégié pour ces événements par nombre de citoyens et de partenaires, ayant aussi une base de sympathisants importante, permettant ainsi de toucher plusieurs milliers de personnes.

### **Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats	53 700,00	77,44%	Région IDF (sollicitée)	21 500,00	31,00%
Autres services extérieurs	5 700,00	8,22%	Aides privées	29 639,00	42,74%
Charges de personnel	3 640,00	5,25%	Cotisations, dons manuels ou legs	13 921,00	20,08%
Charges fixes de fonctionnement	6 304,00	9,09%	Autres produits	4 284,00	6,18%
Total	69 344,00	100,00%	Total	69 344,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2015	21 500,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15014074</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : ASS RELOCALISONS ACTION EXCEPTIONNELLE COP21 CREATION D'UN JOURNAL</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	9 200,00 €	32,61 %	3 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		3 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : RELOCALISONS  
 Adresse administrative : 148 RUE DE VERDUN  
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur et Madame JL.PASQUINET M.COUTELAN E.BOUTET  
E.GOSSAERT M.TIRAVY V.LE BIHAN D.BURETTE, Président

Date de publication au JO : 27 mars 2010

N° SIRET : 53370659400017

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juin 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Etant donné qu'il s'agit d'un projet multi partenarial, l'association a dû démarrer sans attendre les accords du financement de la Région Île-de-France.

**Objectifs :**

Sensibiliser le grand public et les publics scolarisés au problème du dérèglement climatique et aux solutions pour y remédier via l'édition d'un journal.

**Description :**

- Création, édition et diffusion d'un journal sur le sujet du dérèglement climatique.
- Création d'une exposition sur le sujet de la COP21 par des lycéens.

**Moyens mis en œuvre :**

Création, édition et diffusion d'un journal (6000 ex), d'une banderole.  
Création d'une exposition itinérante didactique par des lycéens.

**Intérêt régional :**

Inscription dans l'action de la Région Île-de-France sur la COP21.

**Public(s) cible(s) :**

Tout public, adultes, scolaires...

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats	1 500,00	16,30%	Région IDF (sollicitée)	3 000,00	32,61%
Services extérieurs	500,00	5,43%	Commune	1 200,00	13,04%
Autres services extérieurs	2 200,00	23,91%	Bénévolat	5 000,00	54,35%
Bénévolat	5 000,00	54,35%	Total	9 200,00	100,00%
Total	9 200,00	100,00%			

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2015	3 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Jardins solidaires en Ile de France	6 330,00 €
	Montant total	6 330,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15014170</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : CYCLO TRANS EUROPE ACTION EXCEPTIONNELLE COP21 RANDO CYCLISTE COPENHAGUE-PARIS</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	69 600,00 €	10,78 %	7 500,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>7 500,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ASS CYCLO TRANS EUROPE  
 Adresse administrative : 32 RUE RAYMOND LOSSERAND  
75014 PARIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Philippe BERNARD, Président

Date de publication au JO : 26 octobre 1996

N° SIRET : 42848732600020

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 août 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Etant donné qu'il s'agit d'un projet multi partenarial, l'association a dû démarrer sans attendre les accords du financement de la Région Île-de-France. Le travail préparatoire à la manifestation est très important et long, c'est pourquoi il est proposer de prendre en compte le démarrage anticipé de cette action.

**Objectifs :**

Mettre en valeur la place du vélo dans une stratégie de défense du climat.

Aller symboliquement et pratiquement sur 1600 km d'un sommet climat Copenhague 2009 au sommet de Paris 2015 pour aller d'un échec à un succès.

**Description :**

Le « Copenhague-Paris » à vélo parcourera 1600 km à travers 4 pays (Danemark –Allemagne - Belgique – France) et 31 étapes. La randonnée se fera sous les couleurs de la COP21 » et le slogan « Nous pédalons pour le climat ».

CyclotransEurope associera à cette randonnée un nouveau public (enfants et jeunes de centres aérés, de foyers d'insertion) en facilitant leur participation sur les plans organisationnel et financier.

**Moyens mis en œuvre :**

- Affrètement d'un car-remorque (50 vélos) pour le trajet Paris-Copenhague
- Définition de 31 villes-étapes avec hébergement-restauration dans les 4 pays traversés
- Matériel de « visibilité » de la randonnée : fanions, T-shirts, casquettes évoquant la COP21, vélo à assistance solaire (panneaux Solariflex).
- Contacts avec associations danoises, allemandes et belges
- Accueil-réception des municipalités (Copenhague, Hambourg, Brême ...)
- Convergence d'associations cyclistes à Bruxelles 3-4 août 2015 : RandoVélo, Dynamobile, Alternatiba – Contacts Commission Européenne organisés avec ces associations
- Arrivée à Paris Place de l'Hôtel de Ville : panneaux d'affichage Vélo-Climat, Vidéo sur même thème,
- Contacts centres aérés de la Région Ile de France
  - o Concours de l'AMIF obtenu
  - o Commune de Pantin et collègue Jean Jaurès (cité des Courtilières)

**Intérêt régional :**

Le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie de l'Île-de-France (SRCAE) entend notamment inciter à des changements comportementaux. Notre randonnée fait partie des "actions exemplaires" encouragées de sensibilisation des publics scolaires et grand public, au titre des "randonnées de découverte à travers le territoire" selon les termes mêmes du Schéma Régional.

**Public(s) cible(s) :**

Membres de l'association, au départ de Copenhague : 50

Usagers inscrits à la randonnée : 50 extérieurs

Scolaires « en vacances » : participation de centres aérés et de centres de vacances sur des séquences de parcours (une à plusieurs étapes) notamment en Ile de France (2ème semaine d'août)

Jeunes de foyers d'insertion (participation d'un foyer du 18ème arrondissement de Paris 4 jours en 2011) et publics en difficulté

Participation estimée cumulée : 200

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE
- HORS REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2015



<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats	52 700,00	75,72%
Services extérieurs	3 000,00	4,31%
Autres services extérieurs	2 500,00	3,59%
Bénévolat	11 400,00	16,38%
Total	69 600,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Vente de marchandises, produits finis, prestations de services	43 700,00	62,79%
Région IDF (sollicitée)	7 500,00	10,78%
Ville de Paris	5 000,00	7,18%
Cotisations, dons manuels ou legs	2 000,00	2,87%
Bénévolat	11 400,00	16,38%
Total	69 600,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2015	7 500,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15014969</b>
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

<b>Objet : ASS SEMAINES SOCIALES DE FRANCE ACTIONS EXCEPTIONNELLES COP21 SOMMET DES CONSCIENCES</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	303 500,00 €	7,41 %	22 500,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		22 500,00 €

**Imputation budgétaire :** 937-71-6574-171008-200  
17100803- Soutien aux associations et organismes oeuvrant pour l'environnement

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : SSF SEMAINES SOCIALES DE FRANCE  
 Adresse administrative : 18 RUE BARBES  
92128 MONTROUGE CEDEX  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Jérôme VIGNON, Président

Date de publication au JO : 7 février 1974

N° SIRET : 38137492500042

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR108-13 du 21/11/2013

Date prévisionnelle de début de projet : 21 juillet 2015  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Ce projet de « Sommet des consciences » vise à réunir en Île-de-France, au Conseil économique, social et environnemental des responsables religieux et des personnalités morales venus de tous les continents afin de faire en sorte qu'ils expliquent ce qui, dans leur religion, leur morale ou leur éthique personnelle les conduit à préserver la planète, à lutter contre le changement climatique.

**Description :**

Le projet de « Sommet des consciences » vise à réunir au Conseil économique, social et environnemental des responsables religieux et des personnalités morales afin de faire en sorte qu'ils expliquent ce qui,

dans leur religion, leur morale ou leur éthique personnelle les conduit à préserver la planète, à lutter contre le changement climatique et à présenter aussi les actions conduites en la matière.

De plus, ce Sommet sera également l'occasion de lancer une campagne de communication dans différents pays du monde autour d'une question « Why do I care ? » de façon à ce chacun soit amené à s'interroger sur les raisons qui peuvent à titre individuel motiver cet engagement en faveur de la lutte contre le changement climatique.

#### Moyens mis en œuvre :

- le soutien des titres du groupe Bayard et de Radio France pour la France, la BBC pour le Royaume Uni. Des contacts sont en cours avec CCTV et Phoenix TV pour l'Asie.
- une importante campagne de relations presse est également programmée pour la France
- enfin les réseaux religieux, inter-religieux et sociaux seront également mobilisés pour inciter à relayer la campagne « Why do I care ? » afin de susciter le débat.

#### Intérêt régional :

Ce projet est directement relié à la COP 21, il est organisé à l'initiative de Nicolas Hulot, Envoyé spécial du Président de la République pour la protection de la planète et la présence de Mme Christiana Figueres, secrétaire exécutive de la CCNUCC, le 21 juillet y est attendue.

#### Public(s) cible(s) :

Tout public en France et dans le monde entier. La mobilisation des Autorités morales et de grandes figures morales peu entendues jusqu'ici sur le sujet de la préservation de la nature et de la lutte contre le réchauffement climatique devrait contribuer à faire prendre conscience de l'importance de ce sujet à un public habituellement peu sensibilisé.

La campagne de communication d'une part et la présence de représentants d'associations confessionnelles et laïques de jeunes lors du Sommet lui-même à Paris devrait permettre de faciliter la prise de conscience des franciliens.

Via Bayard jeunesse, les publics jeunes seront informés et associés.

#### Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats	116 000,00	38,22%	Région IDF (sollicitée)	22 500,00	7,41%
Services extérieurs	17 500,00	5,77%	Aides privées	253 500,00	83,53%
Autres services extérieurs	170 000,00	56,01%	Autres produits	27 500,00	9,06%
Total	303 500,00	100,00%	Total	303 500,00	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2015	22 500,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2012	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	15 000,00 €
	Montant total	15 000,00 €